

Critique Communiste

Revue mensuelle de la Ligue communiste révolutionnaire
(section française de la IV^e Internationale)

nouvelle série

numéro 1

Octobre 1981

prix : 10 FF

SOMMAIRE

Par Ernest Mandel

**La politique économique
de Mauroy - Delors**



Faire payer le CNPF !



De Blum à Mitterrand



La véritable histoire des 40 heures



**Banques :
pourquoi il faut
les nationaliser toutes**

Dossier

Faire payer le CNPF !

LES commentaires journalistiques ne manquent pas pour déclarer la fin de « l'état de grâce ». Les sondages se multiplient, qui visent à déceler une baisse de popularité de Mitterrand et de Mauroy. Pourtant, « l'état de grâce » est surtout un calcul politique. Lancée par Mitterrand pendant la campagne électorale, la formule s'adresse au patronat pour lui dire : « *Je suis en mesure de vous assurer la paix sociale nécessaire à la restauration de vos profits. Mais pour cela, il vous faut accepter ma politique, apporter votre pierre à l'état de grâce.* »

Mitterrand et le PS ont joué de tout le poids de leur victoire électorale pour obtenir du PC un accord qui l'engage à la solidarité gouvernementale « sans faille », mais aussi à la paix sociale dans les entreprises. Ils ont obtenu des dirigeants syndicaux une solidarité certaine avec le gouvernement. Quant aux travailleurs, l'immense aspiration au changement de leurs conditions de vie et de travail ne s'est pas atténuée. Ils font crédit (mais pour combien de temps ?) à ce gouvernement. Ils attendent du PS et du PC qu'ils prennent les mesures qui s'imposent contre le chômage et la vie chère.

Les appels du gouvernement au patronat n'ont guère été entendus, c'est le moins que l'on puisse dire. La bourgeoisie ne peut considérer comme le sien un gouvernement né de la défaite des partis bourgeois et de la victoire des partis ouvriers. Engagée dans une difficile opération de restructuration économique, la bourgeoisie doit faire payer la crise aux travailleurs. Il lui faut pour cela infliger au mouvement ouvrier des défaites sévères. Il est clair que le gouvernement Mauroy ne peut être l'instrument d'une telle politique.

Le patronat ne peut, sans prendre des risques immenses, lancer une offensive frontale prématurée contre le gouvernement. Ses partis gaullistes et giscardiens sortent discrédités et affaiblis par leur défaite. Le CNPF est contraint de monter en première ligne, comme « parti de l'entreprise ». En attendant que soient réunies les conditions d'une offensive, le patronat mène une guerre de tranchée. Il se refuse à investir, manœuvre pour vider de son contenu la loi de nationalisation, organise le pourrissement généralisé de la situation avec l'aide des hommes qu'il conserve à tous les postes importants de l'appareil d'Etat. Son but est d'enliser le gouvernement, afin de mettre en évidence son impuissance et son incompetence.

Au lieu de reconnaître cette situation et d'obliger les patrons à céder, le gouvernement pratique à leur égard la politique de la main tendue. Il multiplie les aides financières aux PME, pour les inciter à embaucher et sous prétexte de briser le front patronal. Quelle illusion ! L'aide aux PME, mais aussi à des trusts comme ELF, est aussi efficace que de mettre de l'eau dans un trou sans fond. Les concessions du gouvernement ne peuvent être comprises par le patronat que comme un aveu de faiblesse, et donc un encouragement à utiliser l'arme du chantage et du sabotage. Loin de diviser le front du capital, cette politique ne fera qu'encourager les PME dans leur solidarité de classe avec le grand patronat. Une solidarité bien organique, puisque les PME ne sont souvent que les entreprises sous-traitantes des grandes entreprises !

Or, le PS persiste et signe dans cette voie. Le projet de résolution unique pour son congrès de Valence — la motion Jospin — est on ne peut plus clair : « *Le pouvoir politique, pour l'essentiel, c'est nous. Le pouvoir économique, pour l'essentiel, ce sont les secteurs dominants du capitalisme bancaire et monopoliste industriel. Entre ces deux pouvoirs y aura-t-il choc ou compromis ? Puisque nous avons choisi de ne pas briser d'un coup ce système économique, mais de le transformer graduellement, cela veut dire que nous allons chercher une situation de compromis, qui consacrera d'importants changements, et qui, naturellement, sera plus favorable aux forces de transformation sociale, sera un progrès pour le monde du travail.* »

La motion unique pour le congrès de Valence confirme et éclaire les gages donnés par le PS et le PC à la bourgeoisie depuis leur arrivée au gouvernement : leur refus de procéder à une véritable épuration du haut appareil de l'Etat, des directions des entreprises nationales et des banques, truffées d'agents du grand capital et de l'ancien pouvoir. Mais aussi les postes ministériels confiées à des radicaux et gaullistes comme Crépeau ou Jobert : le moment venu, la bourgeoisie utilisera ces hommes pour qu'ils relayent publiquement, de l'intérieur du gouvernement, les exigences et les manœuvres patronales.

Mener pareille politique de compromis, c'est s'interdire de faire appel à la mobilisation des travailleurs. C'est miser sur une certaine passivité populaire quand il faut faire face aux manœuvres « des milieux économiques ». C'est se condamner à l'échec. Le gouvernement a déjà reculé sur le droit de veto des comités d'entreprises sur les licenciements, sur l'ampleur des nationalisations et sur le calcul des indemnités, qui seront fort généreuses ! Il a renoncé aux 35 heures à bref délai, proclame son attachement à la liberté des prix, fait retraite précipitée sur l'imposition des grosses fortunes sous prétexte de ne pas taxer l'outil de travail (c'est-à-dire le capital !). Le programme socialiste s'en trouve sérieusement ébréché, au nom d'un compromis impossible. Car, pour faire un bon compromis, il faut être deux. Or, le patronat ne veut pas de compromis. Il veut défendre bec et ongles ses intérêts, au centime près.

En votant massivement pour les partis ouvriers contre Giscard en mai-juin, les travailleurs ont manifesté leur refus de faire les frais de la crise du système capitaliste. Depuis le 10 mai, on respire mieux en France, l'étau du dispositif répressif de l'Etat s'est desserré. Des mesures prises par le gouvernement et l'Assemblée vont dans le sens de plus de liberté pour les travailleurs et la population. Mais sur l'essentiel, l'emploi et le pouvoir d'achat, peu de choses ont changé. La situation s'est même aggravée. Or, c'est sur ces deux questions que les travailleurs attendent du gouvernement des mesures radicales et des résultats.

Pour le moment, les décisions prises ne répondent pas à cette attente. Des questions commencent à être posées dans les entreprises. Pourquoi un si faible relèvement du SMIC ? Pourquoi n'interdit-on pas les licenciements ? Que sont devenues les 35 heures ? Pourquoi ne bloque-t-on pas les prix alors que les sondages montrent qu'une large majorité est pour ? Pourquoi indemnise-t-on les gros actionnaires des entreprises nationalisables ?

Le gouvernement alloue plus de quinze milliards d'aide aux entreprises et le coût de l'indemnisation des nationalisations s'élève déjà à trente-cinq milliards. Dans le même temps, l'impôt sur la fortune rapportera dans le meilleur des cas trois à six milliards. A quoi sert-il de prendre d'une main aux patrons si c'est pour leur redonner trois fois plus de l'autre ? Qui va payer ? Les patrons ou les travailleurs ? C'est aujourd'hui la question clef. Voilà pourquoi la LCR mène campagne sur le thème : « **PC-PS, vous êtes majoritaires, faites payer le CNPF !** » Les prises de position et les démarches d'un nombre de plus en plus important de travailleurs vont dans le sens d'une telle exigence. Il faut qu'elles deviennent massives. Au mur de l'argent, il faut opposer la force de la mobilisation, dans l'unité, des travailleurs et de leurs organisations. C'est le seul moyen de transformer la défaite électorale de la droite en déroute totale du patronat. Il est décisif que les travailleurs se mobilisent, comme ils commencent à le faire contre les attaques patronales, à Renault-Sandouville, où les ouvriers des chaînes de la sellerie font la grève pour exiger une diminution des cadences et l'ouverture du bureau d'embauche. A Mulhouse, où les 3 600 ouvriers de la SACL (métallurgie) ont décidé la grève avec occupation pour obtenir une augmentation des salaires. Dans les banques, pour les

trente-cinq heures et contre les contreparties exigées par les patrons. Chaque jour, la presse fait état d'un débrayage ou d'une assemblée de travailleurs qui demandent au gouvernement son appui. Dans les entreprises nationalisées, on exige des directions qu'elles se mettent à l'heure du changement, quand on ne demande pas leur départ pur et simple. Dans la Fonction publique, ce sont par exemple les maîtres-auxiliaires de l'Education nationale qui demandent le réemploi à temps complet à l'année, et un engagement du gouvernement à la titularisation de tous. Dans d'autres entreprises, c'est l'exigence de l'alignement des salaires sur la hausse des prix. Ailleurs, c'est l'exigence d'être nationalisé comme promis.

De nombreux militants syndicaux, qu'ils soient CGT, CFDT, FEN ou FO, sont conscients de ces exigences et des enjeux. Qui ne les a pas entendus, dans les assemblées syndicales de rentrée, s'exprimer : « *Le rôle des responsables syndicaux n'est pas d'être partie prenante des cabinets ministériels mais d'organiser la défense des revendications.* » « *Nous avons donné la majorité à la gauche pour que ça change. Alors, qu'ils fassent leur boulot, qu'ils remettent les pendules à l'heure.* » « *Pourquoi négocier sur la base des trente-neuf heures sans savoir ce que sera la mobilisation des travailleurs et le rapport de forces qui s'ensuivrait ?* » « *Que fait la confédération, où sont les tracts de rentrée pour la mobilisation sur les revendications.* »

Dans un éditorial du bulletin de la fédération Hacuitex-CFDT, le problème est clairement formulé : « *Il n'appartient pas aux travailleurs de modérer leurs revendications pour aider le gouvernement, mais au gouvernement de gauche de choisir qui il veut aider, les patrons qui l'ont combattu ou les travailleurs qui l'ont porté au pouvoir.* » Ce langage est loin d'être celui des directions confédérales. Elles continuent à se diviser et à se concurrencer. Elles veulent se placer au mieux dans la nouvelle majorité afin d'essayer de capter au profit de leur organisation le courant d'adhésion populaire qui s'est manifesté lors des élections. Les unes comme les autres ont révisé en baisse les revendications. La direction de la CFDT a signé l'accord sur les trente-neuf heures, celle de la CGT accepte de négocier dans le cadre fixé par l'accord qu'elle n'a pas signé, et sans mobiliser les travailleurs.

Dans de nombreux cas, les travailleurs sont prêts à se mobiliser pour la nationalisation de leur entreprise, filiales des maisons-mères qui seront seules nationalisées. C'est le cas par exemple à Thomson-CSF ou à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Or, la CGT et la CFDT ne fournissent pas le cadre de coordination intersyndicale et intertrusts nécessaire pour peser avec le maximum de force.

De nombreux militants du PC et du PS, de nombreux militants syndicaux avaient pris la responsabilité de s'opposer publiquement à la politique de leurs directions, en participant à la bataille pour l'unité pour battre Giscard. Le 10 mai, les travailleurs leur ont donné raison. L'enjeu aujourd'hui est aussi important et aussi clair : accepter l'austérité, ou prendre l'argent là où il est, dans les coffres du patronat.

Aucune organisation syndicale ou politique du mouvement ouvrier ne pourra rester silencieuse sur ce choix. Il divise déjà le PSU et commence à poindre à l'intérieur du PS et du PC. Dans les syndicats, c'est sur les questions du chômage et de la baisse du temps de travail que ce choix va s'imposer avec force.

Aujourd'hui, la droite tente de se saisir du développement du chômage pour faire de l'agitation antigouvernementale, alors que le CNPF a tout fait pour empêcher une réduction massive du temps de travail. Les négociations par branche et le vote de la loi sur la durée du temps de travail vont avoir valeur de test pour chaque camp. Les directions confédérales ont décidé de reculer tout de suite et de réviser en baisse les revendications. Le gouvernement était prêt à ratifier les accords patronat-syndicats. Aujourd'hui il est manifeste que, dans les syndicats, le refus de l'accord de juillet est massif. Branche par branche, les négociations échouent. Il faut en tirer les conclusions : Séguy et Krasucki, Maire et Bergeron doivent être mandatés pour exiger la loi unique pour la semaine de trente-cinq heures. Il n'y a aucun doute que les travailleurs seront prêts à les aider par leur mobilisation.

Il est de la responsabilité de tous les militants syndicaux, de tous ceux qui ont quelque responsabilité syndicale, d'organiser le combat des travailleurs, de favoriser sa centralisation ainsi que la pratique unitaire intersyndicale, la prise en charge par les travailleurs eux-mêmes de leurs luttes.

Le patronat prépare un affrontement futur. Il travaille aujourd'hui à unifier ses propres forces et à affaiblir celles de ses adversaires. Eh bien, dans le camp ouvrier, aussi, il faut s'organiser et se préparer à lutter. Ainsi, le patronat comprendra que c'est à la masse des travailleurs qu'il va avoir à faire.

La politique économique de Mauroy - Delors

ERNEST MANDEL

LA social-démocratie française est arrivée au pouvoir dans des conditions économiques fort défavorables.

Elle est confrontée à une récession économique qui se place elle-même dans le cadre d'une dépression à long terme de l'économie capitaliste internationale. La récession a frappé la France dès le second trimestre de 1980. La production industrielle a diminué de 7 % entre août 1980 et avril 1981. On s'attend à ce qu'elle se poursuive tout au long de l'année 1981 et que la production industrielle diminue encore de 2 % pendant l'année en cours.

Cette diminution de la production a été accompagnée d'une augmentation du chômage plus que proportionnelle, parce que la productivité du travail continue à s'accroître sous l'impact de la troisième révolution technologique (semi-automatisation, micro-conducteurs, énergie nucléaire, etc.). Le chômage a atteint 1 800 000 personnes en été 1981. On craint qu'il ne dépasse le seuil des deux millions pendant l'hiver 1981-82. C'est un record historique pour l'économie française, qui avait été moins touchée pendant la crise 1929-33 que celle des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

Comme dans tous les pays capitalistes, la récession se combine avec une inflation intense. En 1980, la hausse des prix de détail avait atteint 11.5 %. On s'attend à un taux d'inflation entre 14 et 15 % en 1981. Pour la période de janvier-juillet, elle atteint 7.1 %. La balance des paiements, qui avait été excédentaire en 1978 et 1979, est de nouveau devenue déficitaire en 1980 : 31 milliards

de francs. Elle le sera également en 1981. Quant à la balance commerciale, elle reste plus fortement déficitaire encore : 13 milliards en 1979, 62 milliards en 1980, 50 milliards en 1981 (prévision).

Cette récession, commune à tous les pays impérialistes (même le Japon a connu une réduction de sa production industrielle pendant le deuxième semestre 1980, bien qu'il connaisse depuis lors une réelle reprise), se situe dans le cadre d'une dépression de longue durée de l'économie capitaliste internationale. Celle-ci ne retrouve plus les taux de croissance élevés des années 1960 et 1970. De nombreuses branches industrielles souffrent d'une capacité excédentaire à long terme (industrie sidérurgique, construction navale, industrie pétrochimique, industrie électro-nucléaire, industrie textile, sans doute déjà aussi industrie automobile). Le chômage structurel augmente sans cesse. Il augmente de récession en récession, et ne se résorbe plus lors de chaque phase successive de reprise économique. Pour les seuls pays impérialistes, le chômage atteignit 10 millions de personnes pendant la récession de 1970, 20 millions de personnes pendant la récession de 1975-75, 25 millions de personnes en 1980. Il ne sera pas loin de 30 millions de personnes pendant l'hiver 1981-1982.

De même, le socle de départ du taux d'inflation augmente de cycle en cycle. Pour ne prendre que l'exemple des Etats-Unis : la moyenne de la hausse annuelle du coût de la vie était de 1.3 % pendant la période 1960-1965. Elle atteint 5.9 % en 1970 (année de début de récession), 11 % en 1974 (année de début de récession), 13.5 % en 1980 (année de début de récession).

Impact de l'économie internationale sur l'économie française

Ceux qui avaient escompté une reprise économique internationale dès l'année 1981, pour aider la relance de l'économie française, se sont trompés. Tout indique au contraire que la récession se poursuivra encore au moins pendant trois trimestres, sinon pendant un an. Aux Etats-Unis, la politique des taux d'intérêt élevés a étranglé la reprise hésitante qui s'était dessinée fin 1980. Au cours des deuxième et troisième trimestres 1981, la production industrielle a été en baisse. La chute verticale des cours à la Bourse de Wall Street, au début de l'automne 1981, indique que les spéculateurs escomptent la poursuite de la récession au moins pour une demi-année encore sinon davantage. En République fédérale allemande, en Italie, en Grande-Bretagne, dans les pays du Benelux, la production industrielle continue à baisser. Même au Japon, le deuxième trimestre de 1981 a fait preuve d'hésitations alors que la reprise semblait solide.

Par ailleurs, l'administration Reagan poursuit cette politique de très hauts taux d'intérêt (plus de 20 %) afin d'arrêter la chute verticale du dollar qui s'était produite au cours des années 1970. Si cette politique a des effets négatifs sur la conjoncture aux Etats-Unis (à la fois parce qu'elle freine les investissements et les ventes à crédit, et parce qu'elle renchérit les exportations américaines), elle attire vers l'Amérique une masse de capitaux flottants, en friche, jadis déposés en Europe. Ceci aggrave le déficit de la balance des paiements des pays impérialistes européens, et oblige ceux-ci, par ricochet, à augmenter à leur tour leurs taux d'intérêt, ce qui entrave la reprise.

Si une expansion soudaine des exportations françaises vers les pays impérialistes est peu probable dans ces conditions — sauf dans le cas d'une très forte dévaluation du franc français, examiné plus loin — une poussée des exportations vers les pays sémi-coloniaux et dépendants l'est tout autant. Les principaux marchés potentiels dans cette zone con-

naissent, en effet, à leur tour des difficultés majeures : récession au Brésil et en Argentine ; chute du prix de l'or réduisant les possibilités d'importation de l'Afrique du Sud ; crise de l'industrie textile en Asie du Sud-Est et récession en Corée du Sud ; chute des revenus pétroliers des pays exportateurs de pétrole. Il n'y a que le Mexique qui semble faire exception à cette règle.

Les deux projets économiques du PS

Le Programme commun de 1972 avait été fondé sur la perspective totalement irréaliste d'un taux de croissance moyen de 5 %, c'est-à-dire qu'il n'avait aucunement tenu compte de la gravité de la longue dépression qui frappe l'économie capitaliste internationale. Les propositions économiques du PS (comme d'ailleurs celles du PC) de 1981-1982 présupposent un taux de croissance moyen de 3 %, qui semble, lui aussi, irréaliste. Les projections sur lesquelles s'appuie le gouvernement Mauroy indiquent même des augmentations de la production industrielle de 6.8 % en 1982 et de 7.2 % en 1983, ce qui paraît tout à fait fantaisiste. De toute évidence, l'hypothèse d'une forte reprise de la conjoncture économique internationale en 1982 est sous-jacente à ces projections, mais elle reste improbable.

Toute une série de réformes sociales progressistes ne peuvent être réalisées que s'il y a une expansion économique prononcée, du moins si l'on veut respecter les intérêts et la fortune de la bourgeoisie, comme le fait la social-démocratie. L'expansion faisant défaut, la récession se poursuivant, le régime Mitterrand-Mauroy ne pourra, pour l'essentiel, réaliser que les réformes qui ne coûtent rien ou presque rien (les fameuses réformes « qualitatives » chères à Michel Rocard). Il risque donc de provoquer, à terme, la déception de tous ceux — la majorité des masses laborieuses — qui attendent un changement de l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Bien plus grave que cette déception risque d'être le mécontentement des masses laborieuses, devant le fait que les deux principaux fléaux de la crise et

de la politique d'austérité Giscard-Barre, à savoir le chômage et l'inflation, ne sont pas vaincus.

A ce propos, il y a eu un véritable tournant du projet socialiste qu'il faut mettre en relief. Initialement, ce projet prévoyait une politique classique de « relance par la consommation ». On augmenterait les revenus les plus bas (smicards, retraités, assurés sociaux), on réduirait la semaine de travail, on embaucherait d'un seul coup 150 000 fonctionnaires supplémentaires. L'argent ainsi distribué serait totalement dépensé, ce qui augmenterait les ventes au détail, les ventes des agriculteurs, la production de l'industrie travaillant pour la consommation, les investissements de ces branches industrielles. En définitive, la « demande globale », augmenterait de deux ou trois fois la somme des dépenses initialement accrues, ce qui permettrait de surmonter la récession et de remettre au travail au moins un demi-million de personnes.

Tout se passe comme si ce projet avait été largement abandonné, sans doute parce qu'il présupposait une accentuation trop prononcée de l'inflation, des mesures protectionnistes inacceptables pour les partenaires français du Marché commun ainsi que des réactions trop dures de la part du grand capital (il impliquait, en effet, une redistribution, modeste mais réelle, du revenu national au profit des classes les moins aisées de la société française). Il faut ajouter qu'il avait, dès le départ, un aspect fortement utopique. Toute l'histoire économique du 20^e siècle confirme qu'en économie capitaliste, des gouvernements dit de « gauche » sont bien capables de provoquer une hausse — dans l'immédiat — des revenus modestes et de la consommation qui en découle, mais qu'ils sont parfaitement incapables d'amener une hausse sérieuse des investissements privés, aussi longtemps que les profits ne remontent pas sensiblement. Or, on ne peut pas faire remonter à la fois la masse des profits et le pouvoir d'achat des masses, du moins pas à court terme, sans un accroissement spectaculaire de la production, peu probable dans les conditions françaises d'aujourd'hui.

Ce projet initial semble donc avoir été abandonné au profit d'un projet différent, beaucoup moins « traditionnellement social-démocrate », tel qu'il ressort surtout des déclarations de Jacques Delors (voir L'EXPANSION du 4.9.81) et du « plan

Mauroy de lutte contre le chômage » (exposé à l'Assemblée nationale, voir LE MONDE de septembre 1981). Ce projet a pour axe principal l'augmentation des subsides aux petites et moyennes entreprises capitalistes (et sans doute aussi à quelques grandes entreprises, nationalisées ou non) afin de les sauver de la ruine qui les menace, et de les inciter à accroître les investissements, surtout des investissements créateurs d'emplois. C'est encore une tentative de relance par l'initiative des pouvoirs publics. Cette fois-ci, la base de départ n'est plus l'accroissement des revenus des masses mais l'accroissement des profits capitalistes (et des ressources du secteur nationalisé). Cela implique un accroissement sensible du déficit budgétaire, censé passer de 30 milliards en 1980 à 60 milliards en 1981 et à 100 milliards en 1982, ainsi qu'un accroissement non moins sensible de la dette publique (le gouvernement Mauroy est censé vouloir couvrir le déficit de la Sécurité sociale, qui risque de dépasser 100 milliards de francs, par un emprunt). Il faut tenir compte des 35 milliards d'indemnisation des entreprises nationalisées. Ces mesures ne peuvent pas ne pas accentuer l'inflation. En outre, ce nouveau projet contient toute une série d'impondérables qui rendent pour le moins douteux, sinon invraisemblable son succès en tant qu'arme contre la récession et le chômage.

Il n'est point démontré que les subsides distribués aux petites et moyennes entreprises seront créateurs d'emplois, du moins dans la proportion escomptée. Les capitalistes sont avant tout désireux de recouvrer de « bonnes » conditions de rentabilité, non de réduire le chômage. Ils feront donc tout pour faire effectuer une besogne plus élevée par le seul personnel qu'ils emploient déjà aujourd'hui. Il n'est même pas démontré que l'augmentation des investissements, des subsides et des profits conduise à l'augmentation des investissements. Selon la Chambre de commerce de Paris, les investissements privés diminueraient de 12 % en 1981, malgré une situation de trésorerie améliorée dans le secteur privé. Certaines mesures du « plan Mauroy » (année sabbatique pour les techniciens et les cadres, mis à la retraite anticipée, etc.) n'augmentent guère le pouvoir d'achat d'ensemble. Elles tendent à faire financer par une partie de la classe ouvrière, elle-même, la remise au travail d'une autre partie de la

classe. La reprise ainsi initiée risque de s'arrêter rapidement à un premier palier, ni la demande de biens de consommation ni la demande de biens d'équipement (qui exige une véritable relance de la grande industrie) augmentant de manière cumulative.

Un ballon d'oxygène possible : une forte dévaluation

Paradoxalement, et contrairement à ce qu'on avait généralement prévu, la politique économique Mauroy-Delors ne prévoit donc pas une forte expansion de la consommation intérieure, ni la relance de l'économie française par ce biais-là. Ce choix est avant tout politique, comme l'est celui des subsides aux PME : éviter à tout prix un affrontement avec le grand capital, ne pas provoquer la réaction classique du « mur d'argent » : évasion des capitaux, spéculation contre le franc, grève des investissements, etc. Amadouer, séduire, convaincre la bourgeoisie, l'inciter à assurer, pour l'essentiel, elle-même la reprise : tel semble être pour le moment l'objectif numéro un du gouvernement Mauroy-Delors.

Ce gouvernement dispose-t-il d'un atout de réserve, à savoir une forte dévaluation du franc français ? Cet atout permettrait sans doute d'accroître sensiblement, dans l'immédiat, les exportations et donc la production française. Il impliquerait, à moyen terme, un déficit sensiblement accru de la balance des paiements, car la note des importations indispensables — pétrole, matières premières — se renchérirait immédiatement.

Le succès d'une telle opération dépend donc, pour l'essentiel, de l'élasticité réciproque des exportations et des importations, à son tour partiellement influencée par l'ampleur même de la dévaluation. Cela est d'autant plus vrai que la pénétration des produits importés sur le marché intérieur français (avant tout des produits industriels) s'amplifie au cours de la dernière période. Au début de 1978, les importations couvraient 22 % de l'offre de produits industriels en France. Fin 1980, elles en couvraient 26.5 %. Alors que la

compétitivité des produits français était restée stationnaire entre 1963 et 1970, elle s'est continuellement dégradée depuis 1970. On évalue cette dégradation à 25 % pour la décennie 1970-1980. La tendance s'est accélérée au cours des trois dernières années. Les branches les plus touchées ont été le verre, le textile et l'habillement, la chaussure, les biens d'équipement ménagers, les produits pharmaceutiques, le matériel électrique professionnel et les matières plastiques, ainsi que les produits de la fonderie. Cela veut dire, en d'autres termes, que dans la mesure où ces conditions de compétitivité ne peuvent s'améliorer pour le capitalisme français par des transformations matérielles à court terme (progrès technologique accéléré, amélioration radicale de l'organisation du travail, etc.), le seul résultat rapide qu'on pourrait escompter serait celui qui résulterait des effets purement monétaires d'une forte dévaluation du franc français. Celle-ci rendrait meilleur marché les exportations industrielles et agro-alimentaires françaises, et rendrait plus chères les importations industrielles en France.

Mais cela revient à dire que la « solution miracle » que serait une forte dévaluation du franc dépend avant tout du bon vouloir des partenaires — alliés et concurrents — de la bourgeoisie française au sein du Marché commun. Car la France est tenue par les règles du système monétaire européen, qui ne permettent une modification des taux de change que par consentement mutuel. En d'autres termes : une forte dévaluation française représenterait un véritable subside au capitalisme français de la part de ses partenaires du Marché commun, avant tout de la part du capitalisme ouest-allemand.

Est-ce irréaliste d'attendre un tel subside ? Une réponse catégorique n'est pas de mise. La situation économique s'est redressée en Allemagne occidentale plus vite que dans les autres pays de la CEE, au cours des derniers mois. Si la République fédérale allemande n'est pas encore sortie de la récession, elle a vu un redressement spectaculaire de sa balance commerciale. Comme « l'état de grâce » de l'administration Reagan s'est déjà évanoui et que les perspectives de l'économie américaine sont moins bonnes que prévues en matière de balance des paiements, le dollar a commencé à tomber par rapport au Deutschmark. Cela donne la possi-

« *Ma découverte, en arrivant rue du Rivoli, c'est que le déchirement de notre tissu industriel a atteint un degré très grand. Pour éviter que des entreprises saines, menacées par une mauvaise conjoncture, ne périssent, j'ai élargi la possibilité d'obtenir des avances exceptionnelles de trésorerie.* »

Jacques Delors dans
L'Expansion, 4 septembre 1981

bilité au gouvernement allemand de réévaluer le DM par rapport au dollar, notamment pour réduire la note d'importation pétrolière. Mais si le taux de change des autres monnaies européennes par rapport au dollar reste stable, cette réévaluation du DM en serait aussi une par rapport aux monnaies européennes. Une dévaluation du franc français de 5 % par rapport à l'ensemble des monnaies européennes (et du dollar) aboutirait donc à une dévaluation de 10 % par rapport au Deutschmark, si celui-ci se réapprécie en même temps de 5 %. La poire serait coupée en deux, et l'avantage pour les exportateurs français non sans importance. Des chiffres plus élevés, sur les deux tableaux, donneraient des avantages encore plus appréciables.

Mais il y a une objection, et elle est de taille. Vu l'impossibilité de remplacer rapidement toute une série de matières premières importées (dont, avant tout, le pétrole), et vu aussi l'ampleur des produits industriels remplacés par des produits français, le prix à payer pour ce « ballon d'oxygène » — la reprise par l'expansion des exportations — serait une accélération prononcée de l'inflation.

Toutes choses restant égales, par ailleurs, c'est-à-dire dans l'absence de mesures draconiennes en matière de contrôle des prix — elle risque d'amener le taux d'inflation aux environs de 20 %. L'emballement des prix réduirait le pouvoir d'achat des masses populaires, donc des consommateurs, donc les ventes sur le marché intérieur français. Et, avec un certain délai, cet emballement des prix se traduirait par une augmentation des coûts de production, donc des prix à l'exportation. Les avantages de la dévaluation, même sur les marchés extérieurs, seraient donc rapidement épongés. Il faudra calculer aussi exactement que possible quel serait ce délai, quelles seraient les branches qui en profiteraient le plus, quels en seraient les effets sur la production et sur l'emploi, et quel en serait le « multiplicateur » (les avantages cumulés pour le reste de l'économie) pour pouvoir prédire si l'opération « forte dévaluation » est d'un

intérêt quelconque pour l'économie capitaliste française.

La prémisse stratégique du « *Projet socialiste* »

Toutes ces considérations semblent avant tout « techniques » et affaires d'« experts ». Mais elles dévoilent un choix stratégique fondamental, que Rocard et Delors n'ont d'ailleurs cessé de mettre en évidence depuis des années. Ce choix stratégique est recouvert d'une formule apparemment anodine : « *Nous devons rester en économie ouverte.* » (Autrement dit : nous ne pouvons assurer « la transition au socialisme » en nous coupant du marché mondial). Mais derrière cette formule anodine, il y a un choix bien plus lourd de conséquences : « *L'économie française doit rester insérée dans l'économie*

Production industrielle 100 : 1970

Janvier 1980 :	135
Février 1980 :	136
Mars 1980 :	136
Avril 1980 :	136
Mai 1980 :	131
Juin 1980 :	131
Juillet 1980 :	136
Août	
Septembre 1980 :	129
Octobre 1980 :	131
Novembre 1980 :	126
Décembre 1980 :	132
Janvier 1981 :	123
Février 1981 :	121
Mars 1981 :	127
Avril 1981 :	124
Mai 1981 :	123
Juin 1981 :	125

capitaliste internationale. » Ceux qui disent qu'il y a là une fatalité font justement semblant d'oublier qu'il s'agit bel et bien d'un choix. Un autre modèle de développement est évidem-

ment possible : un modèle qui rompt avec le capitalisme français et international, un modèle qui s'oriente résolument vers le socialisme.

Pareil modèle impliquerait l'expropriation du grand capital, (la nationalisation sans indemnité ni rachat, sauf pour les petits porteurs, de toute la grande industrie, de tout le grand commerce, de toutes les institutions de crédit, de tout le commerce extérieur), la généralisation du contrôle ouvrier, le monopole étatique du commerce extérieur, un contrôle de change très strict et l'adoption d'un plan de développement économique élaboré par les organisations ouvrières et populaires, avec une large participation des masses, établissant les objectifs à atteindre en termes physiques afin de satisfaire les besoins prioritaires des masses. Ce ne serait nullement un modèle « protectionniste », « nationaliste » ou « fer-

Prix, 100 : 1970

Février 1980 :	+ 1.4 %
Mars 1980 :	+ 1.2 %
Avril 1980 :	+ 1.2 %
Mai 1980 :	+ 0.9 %
Juin 1980 :	+ 0.6 %
Juillet 1980 :	+ 1.5 %
Août 1980 :	+ 1.0 %
Septembre 1980 :	+ 0.9 %
Octobre 1980 :	+ 1.1 %
Novembre 1980 :	+ 0.7 %
Décembre 1980 :	+ 0.9 %
Janvier 1981 :	+ 1.2 %
Février 1981 :	+ 1.1 %
Mars 1981 :	+ 1 %
Avril 1981 :	+ 1.4 %
Mai 1981 :	+ 0.9 %
Juin 1981 :	+ 1 %
Juillet 1981 :	+ 1.8 %

mé ». Il présuppose la négociation d'accords à long terme avec des pays du « tiers monde », exportateurs de matières premières ainsi qu'avec les pays à l'économie socialisée. Il présuppose la présentation, aux organisations ouvrières d'Europe occidentale (avant tout de Grande-Bretagne, d'Allemagne occidentale et d'Italie) d'objectifs communs pour le rétablissement du plein emploi à moyen terme, étape préliminaire d'une planification socialiste à l'échelle européenne. Il ne faudrait même pas sortir formellement du Marché commun, mais faire de la renégociation de celui-ci — sur la base des intérêts communs des salariés de tous les pays membres — un objectif de lutte politique.

Le choix n'est pas entre ce qui est possible et ce qui est impossible. Le choix est entre ce qui est désirable et ce qui ne l'est pas. **Faut-il payer le prix de 2 millions de chômeurs et de 20 % d'inflation pour rester en « économie ouverte », c'est-à-dire en économie capitaliste ? A-t-on la volonté politique de rompre avec le CNPF, de rompre avec la logique du profit et du marché, pour rétablir le plein emploi et juguler l'inflation ? Voilà les véritables options fondamentales. Le reste n'est que faux-fuyants.**

Car c'est bien d'une volonté politique qu'il s'agit. La rupture avec le capitalisme ne peut s'effectuer sans frais. La bourgeoisie réagira durement. Il faudra répondre du tac au tac. Dans pareil conflit, une France socialiste, une France décidée d'aller vers le socialisme, aurait d'énormes atouts, que n'ont eus aucun des pays qui ont essayé jusqu'ici la transition vers le socialisme. Elle peut facilement se nourrir elle-même. Elle dispose d'un des appareils de production les plus modernes du monde (sans doute le quatrième en ordre d'importance, si l'on prend l'ensemble de l'économie en considération. Elle est la cinquième puissance manufacturière de l'économie internationale. Sa classe ouvrière et ses techniciens disposent d'un immense capital de qualification, d'ingéniosité, de capacité d'invention créatrice. Son mouvement ouvrier a des liens profonds avec celui de tous les pays voisins et de pas mal de pays lointains, ce qui rendrait politiquement dangereux pour le capitalisme international et pour la bureaucratie soviétique toute tentative de blocus économique ou d'agression financière contre l'expérience socialiste française. La question est de savoir si on a la volonté de risquer cette épreuve de force avec le capital français et international, ou si, par peur de cette épreuve de force et des « risques de l'inconnu », **on sacrifie délibérément les intérêts des masses laborieuses, leurs espoirs de changement, leur désir de voir éliminés les fléaux du chômage et de l'inflation sur l'autel de la collaboration avec la bourgeoisie et de la garantie à ses profits.**

Les premiers pas

Pour nous, il n'y a pas de doute que le régime Mitterrand-Mauroy ne pourrait satisfaire la volonté de

changement des masses laborieuses, ne pourrait éliminer le chômage et l'inflation que s'il rompait radicalement avec toute forme de collaboration de classes avec la bourgeoisie, que s'il s'orientait résolument vers une rupture avec l'économie capitaliste internationale. Aussi longtemps qu'on n'effectue pas cette rupture, on est amené à respecter des « règles du jeu » qui, répétons-le, ne sont ni fatales ni techniques, mais correspondent aux impératifs d'un type particulier d'économie : l'économie capitaliste, l'économie de marché généralisée, l'impératif du profit. Aujourd'hui, la majorité des travailleurs français n'est pas encore prête à rompre résolument avec le réformisme et avec la collaboration de classes. Mais cette même majorité réclame déjà qu'on mène un combat efficace contre le chômage et l'inflation. Elle n'accepte pas comme démontrée notre thèse que sans rupture avec le capitalisme ce combat efficace est impossible. Elle doit donc faire sa propre expérience en la matière. C'est pourquoi les révolutionnaires doivent lui proposer des mesures immédiates qui, sans impliquer tout de suite le renversement du capitalisme en France, apparaissent comme indispensables pour gagner effectivement la bataille de l'emploi et la lutte contre la hausse des prix.

La bataille de l'emploi

Il y a une évidence qui crève les yeux : dans l'économie française telle qu'elle est, il n'y a que les patrons (et, subsidiairement, les pouvoirs publics et les entreprises nationalisées) qui peuvent embaucher. Les masses laborieuses ne disposent pas d'outils de travail ni de capital d'argent. Elles ne peuvent embaucher personne. Pourquoi les patrons n'embauchent-ils pas, licencient-ils plutôt ? Pas foncièrement par méchanceté (bien que la lutte de classes y soit évidemment pour quelque chose). Foncièrement, les patrons n'embauchent pas parce que cela ne leur rapporte rien d'embaucher. Le plan Mauroy consiste à créer quelques conditions favorables pour que l'embauche redevienne rentable. Mais il est plus que douteux qu'il donne de grands résultats.

Car la tendance à la réduction de l'emploi correspond à un impératif capitaliste à long terme, qui joue depuis des années, et qu'aucune intervention étatique ne peut durablement

renverser. Entre 1967 et 1973, on a encore créé 640 000 emplois dans l'industrie française. Entre 1974 et 1980, on en a supprimé 570 000. Il est vrai que la création d'emplois s'est

Chômeurs et chômeuses en fin de mois Chiffre corrigé des ratiations saisonnières

Janvier 1980 :	1 378 000
Février 1980 :	1 391 000
Mars 1980 :	1 415 000
Avril 1980 :	1 439 000
Mai 1980 :	1 472 000
Juin 1980 :	1 460 000
Juillet 1980 :	1 470 000
Août 1980 :	1 457 000
Septembre 1980 :	1 446 000
Octobre 1980 :	1 442 000
Novembre 1980 :	1 476 000
Décembre 1980 :	1 515 000
Janvier 1981 :	1 562 000
Février 1981 :	1 606 000
Mars 1981 :	1 663 000
Avril 1981 :	1 724 000
Mai 1981 :	1 795 000
Juin 1981 :	1 825 000
Juillet 1981 :	1 849 000

poursuivie dans le secteur dit tertiaire. Mais là apparaît l'ombre de la micro-électronique, grande mangeuse d'emplois... Il s'ensuit que la suppression du chômage ne sera pas, pour l'essentiel, l'œuvre de la bourgeoisie. Or, il se fait qu'à côté du secteur privé, le secteur public crée des emplois et peut en créer bien davantage encore ; le secteur public n'englobe pas seulement l'administration nationale et municipale (demain aussi : l'administration régionale). Il englobe également les entreprises nationalisées, anciennes et nouvelles. Nous considérons que l'ampleur des nationalisations est absolument insuffisante pour arracher au grand capital le contrôle sur l'ensemble de l'économie nationale. Mais il n'en reste pas moins vrai que, si l'on additionne toutes les administrations et entreprises publiques, cela représente une partie non négligeable de l'économie.

Un premier pas important dans la voie d'une lutte efficace contre le chômage comporterait donc :

- la réunion, dans un seul ministère du Plan et de l'Emploi, de la gestion créatrice d'emplois du secteur public (notamment des investissements dans l'ensemble du secteur public) ;
- l'établissement d'un inventaire des besoins prioritaires non satisfaits de la population laborieuse ;

— l'établissement d'un inventaire des retards et des avances technologiques de la France ;

— la légalisation de l'INITIATIVE INDUSTRIELLE PUBLIQUE, c'est-à-dire du droit de l'Etat de créer de nouvelles entreprises et d'utiliser à cette fin aussi les crédits du secteur bancaire.

Un plan d'établissement d'un million d'emplois serait ainsi établi, pourrait, par ses effets sur l'ensemble de l'économie, résorber totalement le chômage. Il serait axé sur des entreprises nationalisées existantes et nouvelles, sur la satisfaction prioritaire des besoins populaires, sur le développement prioritaire de productions pour lesquelles les entreprises existantes sont insuffisantes ou inopérantes. Au lieu de distribuer des milliards aux capitalistes privés, pour des productions et des techniques souvent en déclin, on les utiliserait en vue de doter la nation d'un réseau d'entreprises nouvelles, dans des secteurs en pointe du point de vue de la consommation et de la technique.

Ces mesures devraient être complétées par :

— l'introduction immédiate par la loi de la semaine des 35 heures, sans réduction du salaire, avec contrôle ouvrier sur les cadences et embauche obligatoire pour le patronat ;

— le blocage (veto syndical) des licenciements dans toutes les entreprises, jusqu'à ce qu'un plan efficace de garantie du plein emploi soit mis en place.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Dans la lutte contre l'inflation — qui dépend dans une large mesure du combat efficace contre le chômage, c'est-à-dire de l'augmentation sérieuse de la production — les mesures les plus urgentes seraient les suivantes :

— augmentation forte des bas salaires ;

— échelle mobile des salaires ;

— blocage immédiat et rigoureux des prix ;

— détaxation massive des produits de première nécessité et grande consommation, avec augmentation consi-

dérable de la TVA pour tous les produits et services de luxe ;

— réorganisation des circuits de distribution, avec réduction des marges et du nombre d'intermédiaires, et lancement d'initiatives pilotes, sous forme de coopératives, l'échange direct entre agriculteurs et consommateurs des villes ;

— contrôle des changes en vue d'empêcher toute spéculation contre le franc et toute évasion des capitaux avec participation active à ce contrôle de comités d'employés de banque et d'employés au sein des entreprises ;

— constitution de comités de ménagères (et de ménagers) et de quartier pour contrôler le blocage des prix au niveau de la distribution, et des comités de travailleurs pour le contrôle des coûts (avec ouverture des livres de comptes) au niveau de la production.

Ces mesures de bon sens permettent d'atteindre des résultats importants dans la lutte contre le chômage et la hausse des prix. Elles permettent également de modifier la qualité de la vie économique et sociale, en associant de manière active l'action et l'initiative de millions de travailleurs à la réalisation du changement qu'ils désirent. L'expérience démontrera si elles suffisent ou si — comme nous en sommes convaincus — elles conduiront à une remise en question de l'ensemble de l'économie capitaliste. Mais quoi qu'il en soit, qui veut le but doit vouloir les moyens. Sans, au moins, de telles mesures, on n'effacera pas les deux millions de chômeurs, on n'éliminera pas les 15 % d'inflation !

A chaque syndicaliste, à chaque socialiste, à chaque communiste, à chaque travailleur donc de choisir ce qui est le plus important : assurer coûte que coûte la collaboration avec le patronat, ou en finir une fois pour toutes avec le chômage et l'inflation.

NDLR : Cet article a bien évidemment été rédigé avant l'annonce de la dévaluation du franc français et la réévaluation du Deutschmark.

De Blum à Mitterrand

ANTOINE ARTOUS

LE rapport de forces social et politique était à première vue meilleur pour les travailleurs en 1936 qu'après le 10 mai 1981. Ce dernier n'est, après tout, qu'une simple victoire électorale sans mobilisation de masse. Il faut pourtant se méfier des comparaisons superficielles. En fait, la classe ouvrière aborde l'après-mai 1981 de façon plus favorable qu'en 1936.

Au moment de la victoire du Front populaire, ce qui dominait la scène internationale, c'était Staline et la consolidation de son pouvoir contre-révolutionnaire en URSS ; c'était Hitler et ses préparatifs de guerre. Cette situation n'avait pu se forger que sur la base de profondes défaites ouvrières : en premier lieu, l'écrasement des travailleurs allemands par le nazisme. Certes, en 1936, nombreux étaient les signes de la montée d'une nouvelle vague révolutionnaire : France, Espagne, mais aussi approfondissement de la radicalisation dans des pays comme la Belgique et la Pologne. Mais ce qui se faisait le plus lourdement sentir, c'était les contre-coups de la vague réactionnaire et des défaites ouvrières.

Un autre contexte international

La victoire de Mitterrand se situe dans un autre contexte. L'impérialisme US cherche certes à reprendre du poil de la bête, mais il n'a pu éviter la victoire de la révolution nicaraguayenne, ne réussit pas à écraser les

forces révolutionnaires au Salvador ; aux USA même, commencent à germer les signes d'une radicalisation ouvrière. L'URSS intervient en Afghanistan, se prépare à le faire peut-être en Pologne, mais ce qui domine c'est la formidable mobilisation des travailleurs polonais qui ébranle tout le système stalinien. Depuis le tournant marqué par le Mai 68 français et la victoire du peuple vietnamien contre les USA, les explosions révolutionnaires se sont multipliées au niveau international. Dans certains pays, des reculs partiels ont pu avoir lieu. Mais ils n'ont rien de comparable aux effets qu'eut sur la classe ouvrière internationale l'écrasement du prolétariat allemand par Hitler... La tendance générale actuelle est celle d'une montée de la lutte des classes.

Ces rapports de forces internationaux se réfractent en France. Lors des élections d'avril et mai 1936, les partis ouvriers n'avaient pas la majorité au sein de l'Assemblée puisqu'ils comptaient 228 députés (146 SFIO, 72 PC, 10 PUP) contre 364 pour les partis bourgeois (dont 116 radicaux). La majorité de gauche dépendait donc des voix des radicaux qui n'avaient fait un tel score que grâce aux voix ouvrières au second tour, mais obtenaient encore au premier tour 1 725 000 voix (contre 2 315 000 en 1932). Le PC n'en avait obtenu que 1 468 000 et la SFIO 2 206 000. On était donc loin des radicaux de gauche rachitiques d'aujourd'hui. On sait que, dans l'Assemblée actuelle, le PS et le PC ont la majorité absolue (1). Ce phénomène ne traduit pas simplement la profondeur de la radicalisation politique, il s'enracine aussi dans une autre différence d'avec 1936 : à l'époque, la classe ouvrière était minoritaire dans

1. Les résultats électoraux ne sont, pour les révolutionnaires, qu'un indice déformant. Mais quand se traduit, à ce niveau, une forte poussée ouvrière, l'indice n'est que plus significatif du rapport de forces réel. La comparaison entre 1936 et 1981 dans le nombre de députés élus est significative car le mode de scrutin est le même et le découpage électoral a peu varié (variations se faisant d'ailleurs au détriment des concentrations ouvrières).

le pays, aujourd'hui, elle est non seulement plus concentrée mais largement majoritaire.

Lors du Front populaire, les réformistes justifiaient leur politique de collaboration de classes avec les radicaux et la limitation des revendications ouvrières par la nécessaire alliance avec les couches moyennes et la bourgeoisie « démocratique » contre le fascisme. Il s'agissait d'alibis pour couvrir une politique de collaboration de classes, mais ces « alibis » existaient tout de même ailleurs que dans les discours des réformistes : le fascisme était une réelle menace et, nous l'avons dit, les « couches moyennes » majoritaires en France.

En 1981, ces alibis ne sont pas là : la « démocratie » n'est pas menacée par le fascisme et les « nouvelles couches moyennes » (en fait, dans leur majorité, nouvelles couches de la classe ouvrière) ont voté pour les partis ouvriers et non pour les partis bourgeois. L'alliance avec les radicaux et gaullistes « de gauche » ne peut même pas se prévaloir de la nécessité d'avoir une majorité parlementaire ou de tenir compte des « couches moyennes ». Certes, Mitterrand ne manquera pas d'enfourcher le cheval de la crise et des contraintes économiques internationales pour appeler les travailleurs à la modération. Mais ces discours risquent de ne pas être entendus. Ne serait-ce que parce que cet argument est à double sens : si c'est vraiment à cause de la crise du capitalisme que les travailleurs voient leur situation se dégrader, n'est-ce pas une preuve de plus que, pour sortir de la crise, il faut sortir du capitalisme ? Marchais et Mitterrand n'ont-ils pas d'ailleurs expliqué que cette crise n'était pas inéluctable, qu'elle était la faute d'un système ?

La situation est d'autant plus défavorable à la bourgeoisie que celle-ci connaît une crise profonde de direction politique, de ses partis, qui n'était pas équivalente en 1936. C'est là, bien sûr, un contrecoup de la défaite électorale mais, plus profondément, le produit de la logique propre des institutions de la V^e République. Depuis l'avènement du gaullisme, la bourgeoisie se structurait beaucoup plus directement à travers l'Etat fort que des partis. Ainsi a-t-on parlé de l'Etat-UDR, puis de l'Etat-Giscard. Perdant la présidence et la majorité parlementaire, la bourgeoisie n'a pas tout perdu mais elle ne dispose pas d'un instrument politique unifié pour

mener ses batailles. Le CNPF peut se porter en première ligne face au vide actuel, mais ce n'est pas sa fonction de devenir le « parti » de la bourgeoisie. Certes, cette crise de direction ne sera pas éternelle et la bourgeoisie se restructurera politiquement au travers des affrontements à venir. Mais pour l'instant, ce handicap pèse lourd et ne sera pas résorbé par un simple replâtrage de l'UDF ou du RPR. Il pèse d'autant plus lourd que la logique de centralisation politique des institutions joue pour l'instant en faveur de la gauche.

L'emprise des réformistes est différente

En 1936, les réformistes semblaient moins bien contrôler la classe ouvrière qu'aujourd'hui. N'avait-on pas assisté dans les années 1934 et 1935 à des mobilisations à la base, à des explosions spontanées (comme à Brest ou à Toulon), à une grève générale juste après la victoire électorale ? Le Front populaire arriva au pouvoir sur un fond de mobilisation sociale. Ce n'est pas le cas en 1981 et les appareils semblent beaucoup plus structurer en profondeur la classe ouvrière.

Cela est d'ailleurs vrai historiquement, n'oublions pas qu'avant 1936, les organisations ouvrières existaient peu à l'intérieur des entreprises car la répression patronale s'exerçait férocement. Si les comités de grève ont rapidement fleuri (beaucoup plus qu'en Mai 68) lors des occupations d'usines de Juin 36, c'est en grande partie parce que les syndicats n'étaient pas présents dans les entreprises.

La dynamique sociale des mobilisations pouvait, en 1936, avoir un aspect plus spontané, moins encadré par les réformistes. Pourtant, au plan politique, la chose n'était pas aussi simple. Parce qu'il était lié à la révolution d'Octobre encore fraîche dans les mémoires et paraissait plus à gauche que la SFIO, le PC se construisit massivement après les grandes grèves de mai-juin 1936 en gagnant à lui les travailleurs combattifs et d'avant-garde qui étaient apparus dans les mobilisations. La dynamique sociale propre de la classe ouvrière déborda largement le cadre dans lequel voulaient la maintenir les sociaux-démocrates et les staliniens,

mais au plan politique, les ruptures ne touchèrent finalement pas des secteurs significatifs du mouvement ouvrier, malgré les ébranlements qui traversèrent les appareils.

En 1981, la situation est différente. La classe ouvrière a connu Mai 68. Depuis, toute une génération de militants ouvriers, de militants syndicalistes a fait ses armes dans des conditions différentes de 1936. C'est d'abord la crise du stalinisme. Les difficultés que rencontre le PC ne sont pas conjoncturelles, mais liées à un déclin historique qui a des racines internationales et nationales. Dans les explosions futures, le PCF ne se trouvera pas en position de gagner à lui durablement et solidement la nouvelle génération de militants ouvriers que porteront les luttes, même s'il peut se regonfler partiellement en gauchissant le ton. Depuis 1968, c'est essentiellement la social-démocratie qui a profité de cette crise du stalinisme et la victoire de Mitterrand ne peut que renforcer ce phénomène. Mais cette poussée est fragile. D'abord parce que l'on voit mal comment elle réussirait à redorer durablement son blason. Les atouts conjoncturels apportés par la victoire de Mitterrand ne doivent pas faire oublier que les travailleurs ont aussi fait l'expérience historique de la social-démocratie. Une expérience qui n'est pas lointaine : Allemagne, Portugal. Ensuite parce que le PS français n'a pas la tradition organisationnelle et politique pour réussir à structurer en profondeur la classe ouvrière en même temps qu'il gère l'Etat bourgeois. Le PS peut se gonfler, mais de façon extrêmement fragile.

Il ne faut pas, bien sûr, introduire d'illusions : les masses ne vont pas du jour au lendemain déborder les réformistes. On sait au contraire que, dans une première phase de montée de la radicalisation, les masses dans leur majorité se tournent vers les partis traditionnels. Il n'empêche que ces partis ne pourront pas contrôler politiquement de la même façon la classe ouvrière ; que l'adhésion qu'ils recueillent auprès de tous ces travailleurs et militants n'est pas d'une solidité à toute épreuve et se fait sur la base d'une méfiance accumulée par Mai 68 et dix ans d'expérience de luttes et de batailles syndicales. L'indice de cette situation est d'ailleurs l'existence d'organisations révolutionnaires présentes dans les entreprises et dans le mouvement syndical. Si l'on additionne la Ligue, l'OCI et LO, on peut affirmer qu'il n'y avait pas le dixième

(en termes de forces et d'implantation) de cette réalité au moment du Front populaire.

Si les différences dans la situation objective sont importantes entre 1936 et 1981, les réformistes développent fondamentalement la même stratégie politique : ce n'est pas simplement par souci de coller à la mémoire populaire que Mitterrand et Mauroy font sans cesse référence à cette période. L'essence de cette stratégie se résume à peu de choses : au front unique de la classe ouvrière et de ses organisations — front unique qui s'enracine dans la mobilisation des travailleurs et autour de leurs revendications —, les réformistes substituent un front de collaboration de classes qui recherche l'alliance avec la bourgeoisie. Au sortir de la période sectaire du stalinisme (« classe contre classe » mais refus d'une politique de front unique), de nombreux courants à gauche du PC et du PS ont cru que l'avènement du Front populaire réalisait enfin l'unité de combat de la classe ouvrière. Les trotskystes, qui combattaient depuis longtemps pour le front unique et avaient trouvé un certain écho chez des militants socialistes ou communistes, se retrouvèrent alors isolés dans leur refus de confondre front unique sur des bases de classe et Front populaire (2).

2. Trotsky emploie sans cesse dans un double sens la notion de Front populaire. Parfois pour désigner la politique mise en œuvre (par exemple en France et en Espagne) par le VII^e Congrès de l'Internationale communiste face au fascisme. Mais il use aussi d'une définition extensive du front populaire : il s'agit alors de caractériser une politique des partis ouvriers qui, face à une puissante montée du mouvement des masses menaçant l'ordre établi, constituent une alliance avec un parti bourgeois pour s'opposer à ce mouvement des masses et le maintenir dans le cadre du respect de la propriété privée.

Ainsi, Trotsky écrit en juillet 1936 : « La question des questions est à présent celle du front populaire... A notre époque, le front populaire est la question principale de la stratégie de classe prolétarienne. Il fournit aussi le meilleur critère pour la différence entre bolchevisme et menchevisme ; car on oublie souvent que le plus grand exemple historique de front populaire, c'est la révolution de Février 1917. De février à octobre, les mencheviks et les sociaux-démocrates, qui constituent un bon parallèle avec les "communistes" et les sociaux-démocrates, ont été en alliance étroite et en coalition permanente avec le parti bourgeois des "cadets", avec lequel ils ont formé une série de gouvernements de coalition. Sous le signe du front populaire se trouvait toute la masse du peuple, y compris les soviets d'ouvriers, de paysans et de soldats. Bien sûr, les bolcheviks participaient aux soviets.

Mais ils ne faisaient pas la moindre concession au front populaire. Ils exigeaient la rupture du front populaire, la destruction de l'alliance avec les cadets, et la création d'un véritable gouver-

nement ouvrier et paysan. » (Tome 10 des OEuvres, page 249.)

Dans ce sens, le gouvernement Mauroy est un gouvernement de type front populaire. Mais une fois cette caractérisation globale établie, pour fonder une tactique générale concrète (à partir d'une vision stratégique générale : la rupture avec la bourgeoisie), il faut être capable d'analyser aussi les différences entre le « front populaire » de Février 17, celui de 1936 et celui du gouvernement Mauroy en 1981.

Les courants gauche au sein de la SFIO, regroupés autour de Marceau Pivert étaient, sur bien des propositions d'action immédiate, d'accord formellement avec Trotsky. Mais il y avait une différence fondamentale : la croyance au fait qu'il était possible de transformer de l'intérieur le Front populaire en instrument de lutte au service des travailleurs. D'où leur refus de critiquer le principe même de l'alliance avec des partis bourgeois et leurs capitulations successives devant la direction Blum et les staliniens.

Une chose est la pédagogie que les révolutionnaires doivent développer en fonction du niveau de conscience des masses et des illusions qui existent dans les directions réformistes. Autre chose est la clarté politique par rapport à la stratégie réformiste : Marceau Pivert croyait qu'il suffisait de transformer le Front populaire en « Front populaire de combat », Trotsky s'opposait à toute stratégie de front populaire.

L'expérience historique — celle de 1936 mais aussi bien d'autres — a tranché clairement. En défaveur de Marceau Pivert. C'est pourquoi l'orientation politique alors développée par Trotsky reste d'une profonde actualité. Pour les trotskystes, le gouvernement de Blum — comme celui de Mauroy — n'est pas un gouvernement au service des travailleurs. Il reste un gouvernement bourgeois au sens où non seulement il comporte des ministres bourgeois, mais surtout parce que sa politique n'est pas une politique — même empirique et tâtonnante — de rupture avec le capitalisme.

La même politique de collaboration de classes

La particularité de ce type de gouvernement réside dans les rapports qu'il entretient avec la classe ouvrière.

A ce gouvernement participent les partis majoritaires de la classe ouvrière. Les travailleurs ont par rapport à lui une attitude différente. Mais comprendre cette particularité est décisif pour définir une orientation politique.

On peut établir des nuances importantes entre 1936 et 1981. Au moment du Front populaire, le PC ne

participait pas formellement au gouvernement. Surtout, le gouvernement Blum avait été porté au pouvoir sur la base d'une mobilisation unitaire des travailleurs face au fascisme. Ce n'est pas le cas du gouvernement Mauroy : son rapport au mouvement des masses n'est donc pas tout à fait le même. Sur le fond, cela n'enlève rien à la tactique que doivent développer les révolutionnaires vis-à-vis de ce gouvernement ; tactique qui, finalement, n'est qu'un prolongement de la politique de front unique ouvrier. Les révolutionnaires doivent :

— Garder leur absolue indépendance politique vis-à-vis d'un tel gouvernement.

— Expliquer aux travailleurs — et le prouver par leurs actes — qu'ils ont le même ennemi qu'eux : le patronat qui ne manquera pas de s'opposer aux espoirs de changement qui germent dans une telle situation. Les révolutionnaires appuient donc toutes les mesures du gouvernement qui vont dans le sens des intérêts des travailleurs. Ils sont prêts à lutter à ses côtés — mais en toute indépendance — contre les offensives réactionnaires. De façon plus générale, c'est en positif qu'ils se situent vis-à-vis de lui. C'est-à-dire que le point de départ de leur critique doit toujours se faire en fonction des meilleurs moyens et mesures à prendre pour défendre les travailleurs que ce gouvernement est censé représenter.

— Expliquer qu'il n'y a que deux voies possibles : la rupture avec la bourgeoisie pour satisfaire les revendications des travailleurs en s'appuyant sur leurs mobilisations, ou la capitulation pure et simple.

Comme l'explique le PROGRAMME DE TRANSITION de la IV^e Internationale : « *De tous les partis et organisations qui s'appuient sur les ouvriers et les paysans et parlent en leur nom, nous exigeons qu'ils rompent politiquement avec la bourgeoisie et entrent dans la voie de la lutte pour le gouvernement ouvrier et paysan. Dans cette voie, nous leur promettons un soutien complet contre la réaction capitaliste. En même temps, nous déployons une agitation inlassable autour des revendications transitoires qui devraient, à notre avis, constituer le programme du gouvernement ouvrier et paysan.* »

En 1936, le PS et le PC s'étaient alliés avec les radicaux qui, bien qu'en déclin, représentaient l'un des

principaux partis bourgeois de l'époque.

En 1981 — comme lors de l'Union de la gauche —, le PS et le PC sont alliés non pas avec des partis bourgeois significatifs mais avec des personnalités bourgeoises qui n'ont pas le soutien de la classe dominante, ni même d'une de ses fractions importantes. Ces « ombres de la bourgeoisie » (Trotsky) n'occupent même pas, comme durant la guerre civile en Espagne, des postes politiques centraux.

Dans le Front populaire espagnol, les bourgeois républicains ne représentaient qu'eux-mêmes mais se trouvaient à des positions essentielles, comme le président de la République, Azana. La signification politique de la présence des ministres bourgeois dans le gouvernement Mauroy ne peut se mesurer à leur poids propre. Leur présence est l'une des concrétisations de la politique de collaboration de classes du PS et du PC et doit être dénoncée en tant que telle.

Par contre, lorsqu'on veut analyser de plus près tel ou tel gouvernement de front populaire, de collaboration de classes, et définir concrètement des angles d'attaque vis-à-vis de lui, il faut être plus précis. En juillet 1936, Trotsky écrivait : « *Quand nous disons que le moment n'est pas encore venu de combattre de front le gouvernement Blum, nous ne voulons pas dire qu'il faille le protéger, mais seulement qu'il faut l'attaquer sur ses flancs.*

Son flanc droit, ce sont les radicaux. Il faut nuancer, personnifier notre critique du gouvernement, en réservant nos coups les plus terribles aux ministres radicaux, et en expliquant aux ouvriers socialistes et communistes que ce sont Daladier, Delbos et Rucart, etc. qui sabotent et qui ne peuvent ne pas saboter tout ce qui est progressiste dans le programme du gouvernement. Le service de deux ans reste.

Les officiers réactionnaires gardent leur place. L'organe de Léon Blum, LE POPULAIRE, continue d'être interdit dans les casernes. Qui est responsable ? Daladier, le vieil agent de l'impérialisme français. Les radicaux sont la ligne de moindre résistance pour la critique révolutionnaire. En concentrant le feu sur les ministres radicaux — avec des exemples tout à fait concrets — vous trouverez facilement l'oreille des ouvriers socialistes et communistes... Le mot d'ordre ne peut pas être "A bas le gouvernement Blum !", mais "Il faut chasser les bourgeois ra-

dicaux du gouvernement Blum !". Voilà la nuance. Elle est extrêmement importante pour cette période, mais elle ne signifie nullement "la protection" du gouvernement Léon Blum. »

La rupture avec la bourgeoisie : sur quels axes ?

Il suffit de faire le bilan du gouvernement Mauroy depuis quelques mois pour voir que les choses ne peuvent pas fonctionner tout à fait comme en 1936. La place des radicaux et autres ministres bourgeois dans le gouvernement Mauroy n'est pas la même que sous le Front populaire. L'exigence de la rupture politique avec la bourgeoisie ne peut se cristalliser aux yeux des masses, et dans la conjoncture actuelle, par la seule bataille pour le départ des ministres bourgeois. Ce n'est pas tout à fait par hasard qu'il s'en trouve ainsi. C'est d'abord la traduction d'un rapport de forces politique et social qui est — comme nous l'avons dit — beaucoup plus favorable à la classe ouvrière qu'en 1936. La conséquence immédiate en est la polarisation beaucoup plus forte entre partis ouvriers et partis bourgeois.

Cette polarisation est renforcée par la logique propre des institutions de la V^e République qui ne permettent pas un jeu parlementaire classique, mais procèdent par centralisation du pouvoir politique et exclusion de « l'opposition ». Mais, en même temps, ces institutions ont créé toute une série de lieux, autres que les jeux d'alliances parlementaires, où se noue une politique de collaboration de classes. Ainsi, l'intégration organique qui s'est développée depuis l'avènement de l'Etat fort, entre la haute administration, certaines institutions et la grande bourgeoisie. « *L'agent de la bourgeoisie au sein du Front populaire* », selon l'expression de Trotsky, c'est autant (sinon plus) tout ce réseau de hauts fonctionnaires, qui fonctionne comme un véritable parti dans l'Etat au service du grand capital, que la présence de Crépeau ou Jobert au gouvernement. Et ce n'est pas un hasard si « l'aile droite » au sein du gouvernement est représentée par des gens comme Delors, Cheysson (et de façon un peu différente Rocard) qui sont organiquement liés à ces réseaux.

Ces remarques ne sont pas abstraites. La question des directeurs des banques nationalisées soulevée par Delors lui-même, les exigences des travailleurs de Renault-Le Mans par rapport à leur directeur prouvent que l'exigence d'épuration des hauts fonctionnaires sera l'un des axes concrets qui cristallisera la bataille pour la rupture avec la bourgeoisie. L'exigence de l'éviction des ministres bourgeois doit rester un des axes permanents des trotskystes et se concrétiser, chaque fois que c'est possible, dans des campagnes de masse. Mais il ne peut, à lui seul, dans la conjoncture actuelle — et les choses pouvant bien sûr évoluer — résumer la bataille pour la rupture politique avec la bourgeoisie. Témoin la campagne que mène la LCR en cette rentrée : non pas sur « Dehors les ministres bourgeois » mais sur le thème « faire payer le CNPF ». Tout simplement parce que c'est l'axe qui, dans les mois à venir, peut le mieux cristalliser à un niveau de masse le refus de tout compromis politique avec la bourgeoisie.

Une certaine tradition résume de façon fort simplifiée la politique de Trotsky face au Front populaire : sa bataille exclusive aurait été l'exigence de l'éviction des ministres radicaux. C'est là une lecture très réductrice (4). Certes, comme nous venons de l'expliquer, Trotsky centrait sa lutte pour la rupture politique avec la bourgeoisie autour de cette question. Mais ce n'était qu'un aspect de sa politique. Car l'exigence du départ des ministres bourgeois était l'un des aspects de la bataille qu'il menait pour opposer au Front populaire une politique de front unique sur des bases de classe. Et définir une telle politique c'était aussi indiquer le programme sur lequel devait se réaliser le front unique et les méthodes à travers lesquelles il devait se construire. Le programme c'était, par exemple, toute la lutte pour l'autodéfense ouvrière contre le fascisme face au pacifisme des réformistes. C'était aussi la défense des nationalisations face au PC et à la SFIO qui, sous la pression des radicaux, refusaient toute « réforme de structure ».

La méthode : refuser le front populaire et défendre le front unique, c'est aussi définir les moyens de le réaliser et ses objectifs de lutte. A la politique parlementaire et légaliste

des réformistes, Trotsky oppose les méthodes de lutte prolétariennes. En 1935, avant les élections, il défend l'idée de la grève générale. A la même période, il propose la création des « comités d'action », instruments de création d'un front unique sur des bases de classe contre la politique d'alliance au sommet de la SFIO et du PC avec les radicaux. Il ne s'agissait pas, pour Trotsky, d'une simple propagande à développer dans la presse, mais de campagnes d'agitation tout aussi importantes que la bataille pour le départ des ministres bourgeois. Ainsi, il écrit en novembre 1935 : « *Je me réjouis de ce que LA VERITE ait lancé dans son dernier numéro le mot d'ordre de comités d'action. Mais un seul article ne suffit pas. Il faut préparer une campagne, comme on l'a fait en son temps pour la milice ouvrière... (5)* » La bataille pour que les réformistes rompent avec la bourgeoisie ne ressemble pas à une course par étapes : dans un premier temps, l'on exigerait le départ des ministres bourgeois (ou, plus généralement, la rupture politique avec la bourgeoisie) pour, dans un second temps, mettre en avant les questions de programme ou l'auto-organisation des travailleurs. Au contraire, la lutte pour l'expulsion des radicaux est aussi le moyen de poser la question du programme : c'est sous le prétexte de l'alliance avec eux que le PC et la SFIO n'ont pas inclus dans le programme du Front populaire les nationalisations ou la semaine de quarante heures. C'est aussi le moyen de poser la question de l'auto-organisation : « *Le mot d'ordre "Chassez les radicaux !" est juste, mais il est insuffisant, parce que vous n'indiquez pas les moyens de les chasser. Or, ces moyens sont indiqués par le VII^e Congrès du Komintern. La résolution concernant le fascisme préconise la création, partout où c'est possible, de larges organismes électifs des masses populaires (les comités d'action)... (6)* »

C'est au travers de la bataille pour la rupture des réformistes avec la bourgeoisie que les révolutionnaires veulent faire avancer la masse des travailleurs vers la prise du pouvoir. Mais cela suppose qu'ils ne se contentent pas simplement d'exiger cette rupture en attendant, par ailleurs, que les masses trouvent le chemin de la révolution. Ils doivent aussi mener campagne sur les objectifs et les formes de lutte ou d'organisation qui

4. Voir par exemple le livre de Just et de Berg de l'OCI : *FRONTS POPULAIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI*.

5. *OEUVRES*, tome 7, page 60.

6. *OEUVRES*, tome 6, page 201

permettent aux travailleurs d'avancer dans ce sens.

Ce n'est pas l'alternance

Le Front populaire ne fut pas un simple épisode électoral : en Juin 36 se produisit le plus formidable mouvement de grève qu'ait connu la France jusqu'alors. La confrontation ouverte entre la classe ouvrière et le patronat se poursuivait, avec des hauts et des bas, jusqu'à l'échec de la grève générale de novembre 1938.

En mars 1935, Trotsky écrivait : *« La situation est révolutionnaire autant qu'elle peut l'être avec la politique non révolutionnaire des partis ouvriers. Le plus exact est de dire que la situation est prérévolutionnaire. Pour que cette situation mûrisse, il faut une mobilisation immédiate, hardie et inlassable des masses sous les mots d'ordre de la conquête du pouvoir au nom du socialisme. C'est à cette seule condition que la situation prérévolutionnaire deviendra une situation révolutionnaire. »*

En Juin 36, lorsqu'éclate la grève générale, Trotsky précise : *« Le rythme des événements en France s'est brusquement accéléré. Auparavant, il fallait apprécier le caractère prérévolutionnaire de la situation sur la base de l'analyse théorique et de divers symptômes politiques. Maintenant, les faits parlent d'eux-mêmes. On peut dire sans exagération qu'il n'y a dans toute la France que deux partis dont les chefs ne voient, ne comprennent pas ou ne veulent pas voir toute la profondeur de la crise révolutionnaire : les partis "socialiste" et "communiste", auxquels ont peut ajouter, assurément, des chefs syndicaux "indépendants". Les masses ouvrières sont en train de créer, par leur action directe, une situation révolutionnaire. (8) »*

Sur quelle dynamique sociale peut donc déboucher la victoire de Mitterrand ? Sera-t-elle une simple alternance social-démocrate à l'anglaise ou à l'allemande, qui redonnera le pouvoir aux partis bourgeois sans affrontements de classes majeurs ? Ou bien ouvre-t-elle une situation comme celle que l'on a connue en 1936 ou à la Libération ? Croire qu'il s'agit d'une simple alternance, c'est com-

mettre plusieurs erreurs. C'est avoir l'illusion que le gouvernement Mauroy sera capable d'opérer des réformes assez profondes pour donner satisfaction à la volonté de changement de la classe ouvrière, à ses revendications essentielles : la crise internationale du capitalisme ne permet pas au patronat de distribuer les miettes qui créent l'illusion que les choses s'améliorent réellement. Ou alors, c'est croire que l'élection de Mitterrand ne traduit pas une réelle volonté de changement. Qu'au contraire elle est le signe d'un recul dans la classe ouvrière ; le signe en serait le recul électoral du PC. C'est aller vite en besogne, oublier que les voix qu'a perdues Marchais sont le produit de sa politique qui, aux yeux de tous, jouait le jeu du maintien de Giscard en place. Depuis 1968, quels que soient les aléas conjoncturels de ses luttes, la classe ouvrière n'a pas connu de reculs significatifs, de défaite d'ensemble. Il ne faut pas confondre échecs partiels (comme en Lorraine), attentisme dû à la politique des directions réformistes qui ont bloqué toute perspective de débouché politique, et reflux de la lutte de classes. Sinon, comment comprendre la défaite de Giscard malgré la politique de division qui ravageait les rangs du mouvement ouvrier ? La victoire de Mitterrand a étonné certains, comme beaucoup avaient été étonnés par Mai 68. Il faut bien distinguer deux choses. L'appréciation de la conjoncture dans laquelle s'est faite la victoire de Mitterrand et la dynamique d'ensemble dans laquelle elle s'inscrit. La conjoncture, c'est — à la différence de 1936 — une victoire électorale sans mobilisation. Les conséquences en sont évidentes : la grève générale n'a pas éclaté juste après les élections (9). Mais là n'est pas le problème. La dynamique générale est, par contre, décisive : non seulement le rapport de forces en faveur de la classe ouvrière ne s'est pas fondamentalement dégradé depuis 1968, mais la victoire électorale ne peut apparaître que comme un formidable encouragement aux travailleurs pour imposer leurs revendications. Et, en face, il y a un patronat qui, non seulement ne peut pas

9. Comme l'explique Trotsky lui-même, la différence entre une situation prérévolutionnaire et une situation révolutionnaire tient à des nuances. Disons que la différence entre la situation qu'analysait Trotsky en 1935, avant la victoire du Front populaire et les grèves de mai-juin, et la situation actuelle repose sur une question. En 1935, les mobilisations de masse existaient, tandis qu'en 1981, la victoire de Mitterrand s'est effectuée sans mobilisation de masse préalable.

7. OEUVRES, tome 5, page 149.

8. OEUVRES, tome 10, page 45.

les satisfaire, mais qui est obligé — quels que soient ses attermoiments actuels — d'imposer ses solutions à la crise. Au milieu, le gouvernement Mauroy, sans marges de manœuvre, sinon celles issues du prestige d'avoir chassé la droite, mais... qui a aussi promis un réel changement.

A ces rapports de forces sociaux qui ne manqueront pas de s'exprimer ouvertement s'ajoutent le poids de la victoire électorale et, comme nous l'avons expliqué, la logique propre des institutions de la V^e République. En 1936, la mobilisation des masses fut très importante (depuis les occupations d'usines de mai-juin jusqu'à l'échec de la grève de 1938), mais elle fut cassée par la politique du Front populaire. Sur la base de ces échecs, la bourgeoisie avait réussi à « digérer » la majorité du Front populaire par un simple changement d'alliance à l'Assemblée : les radicaux s'étaient alliés avec la droite, mettant ainsi en minorité les partis ouvriers. En 1981, la chose est bien différente : vu le pouvoir que confèrent les institutions de la V^e République à la « majorité présidentielle », on ne peut imaginer que les partis bourgeois « digèrent » sans crise la majorité ouvrière. Certes, l'alliance PS-PC peut se rompre et Mitterrand gouverner seul avec la majorité PS en « ouvrant » vers les centristes. Mais le blocage institutionnel reste là : les partis bourgeois ne peuvent reconquérir la majorité politique par un simple jeu parlementaire.

Vers une situation révolutionnaire

Quand nous faisons ces remarques, nous ne voulons pas dire que la majorité ouvrière réformiste au Parlement est garante de la lutte contre la bourgeoisie. Nous voulons simplement indiquer qu'aux affrontements sociaux à venir se juxtaposera l'impossibilité pour les partis bourgeois de renouveler l'opération du Front populaire. Il en résulte une crise institutionnelle que toutes les manœuvres de Mitterrand ne pourront surmonter. Une telle situation ne peut que déboucher sur des affrontements sociaux et politiques décisifs. C'est-à-dire une situation où la question du pouvoir ne sera pas posée pour les travailleurs au travers d'une simple

victoire électorale des partis ouvriers réformistes, mais par la lutte sociale ouverte. Une situation où la bourgeoisie sera en déséquilibre et n'arrivera plus à maintenir de façon stable son pouvoir, mais aussi où les masses mobilisées n'accepteront pas le maintien de ce pouvoir. Bref, ce que Lénine appelait une situation révolutionnaire.

Nul n'est devin, et le problème n'est pas de pronostiquer le rythme avec lequel cette situation va se développer. De même, les marxistes révolutionnaires ne sont pas des fatalistes ; ils savent que la forme et l'ampleur (et à plus forte raison le débouché) d'une situation révolutionnaire dépendent du facteur subjectif, c'est-à-dire du degré de conscience des masses et de l'existence d'un parti révolutionnaire.

On peut tout de même risquer des hypothèses. Les rythmes d'explosion sociale n'iront pas aussi vite qu'en 1936 (si c'était le cas, une grève générale aurait déjà eu lieu). Nous ne verrons pas fleurir dans les mois qui viennent les comités de grève qu'avaient élus les travailleurs occupant les usines en Juin 36 ou les comités qu'avaient constitués les travailleurs portugais face au vide créé par l'effondrement de la dictature de Salazar. La classe ouvrière française a des traditions d'organisation en profondeur, et le mûrissement politique au sein du mouvement traditionnel est nécessaire avant que ces phénomènes se développent en masse. D'autant que nombre de militants ouvriers se souviennent de Mai 68 et ne sont pas prêts forcément à s'engager dans une épreuve de force frontale avec la bourgeoisie sans posséder les instruments pour la faire réussir.

Mais la question n'est même pas là. C'est le cours concret de la lutte de classes — que nul ne peut planifier à l'avance — qui fera basculer la situation actuelle où la question du pouvoir n'est que posée au travers d'une victoire électorale sans mobilisation de masse, dans une situation nouvelle d'affrontement ouvert avec la bourgeoisie. L'important pour les révolutionnaires n'est pas de prétendre devancer les événements, mais d'analyser la tendance générale d'évolution et d'être capables de saisir les indices montrant qu'une situation s'appête à basculer. La tactique politique concrète, décisive pour accompagner et guider l'évolution de la conscience des masses, ne peut être définie sans analyse de la tendance générale. ■

La véritable histoire des 40 heures

PIERRE REME

ENTRE 1936 et 1981, plus d'un point commun. En chassant Giscard le 10 mai, les travailleurs se sont saisis de ce qu'ils avaient sous la main pour en finir avec les responsables du chômage et de l'austérité ; pour imposer l'unité contre la droite. De même, en 1936, ce n'est pas le programme de rassemblement de front populaire qui entraînait les travailleurs. Ils voulaient l'unité contre l'austérité et le chômage que les gouvernements de droite organisaient depuis la crise de 1929-1930 (à partir de 1931 en France). La réalisation de l'unité entre organisations ouvrières (pacte PC-PS, fusion CGT, etc.) eut alors sa propre dynamique : victoire électorale du 26 avril et du 4 mai 1936, grève générale à partir de fin mai et en juin.

Les directions réformistes firent échouer cette montée des masses ; ce fut une « révolution manquée ». Il en resta, cependant, des « conquêtes sociales » : congés payés, délégués du personnel, semaine de quarante heures en cinq jours. Celles-ci, malgré le régime de Vichy et les années d'occupation, ne disparurent pas : elles furent rétablies dès la Libération, du moins dans les textes de loi, parce que les travailleurs y tenaient, même neuf ans après 1936. Et voilà qu'en 1981, le CNPF « négocie » avec les directions syndicales pour obtenir la liquidation des acquis de 1936 sur la semaine de quarante heures et l'ensemble des garanties que celle-ci comporte pour la classe ouvrière. Se souvient-on assez que Ceyrac, depuis 1975, réclamait de telles mesures à son « cher » Giscard ? Après l'élection d'une majorité PS-PC à l'Assemblée, après la victoire de Mitterrand, une telle situation peut sembler totalement paradoxale. Dans cette bataille, la confusion est entretenue volontairement par les principaux responsables, en particulier les dirigeants du patronat. Mais les directions syndicales elles-mêmes semblent, en fait, prêtes à revenir sur une grande partie des acquis de 1936. Dans cette bataille, tous les arguments sont bons. Depuis « les nécessités de la concurrence internationale » jusqu'à une totale falsification de la façon dont la question des quarante heures s'est posée en 1936.

Pendant que les débats ont lieu, dans les entreprises, les syndicats et au Parlement, c'est le bon moment pour revenir sur l'origine de la loi des quarante

heures, les luttes qui l'ont rendue possible et ont marqué son histoire.

Congés payés et semaine de quarante heures : ces deux acquis, les plus marquants des grèves de Juin 1936, ne sont pas inscrits au programme du Front populaire. Imposée par la lutte des masses, la semaine de quarante heures fut attaquée par la bourgeoisie au cours des deux ans qui suivirent. C'est fin 1938 que furent imposées des mesures permettant de tourner la loi, après une grève générale ratée. A retracer ces deux années de luttes, une réalité saute aux yeux : les arguments de la bourgeoisie en 1981 sont à peu près les mêmes qu'il y a quarante-cinq ans ; et la tactique des dirigeants réformistes a peu varié...

Dans le plan de Jouhaux

Première constatation : la revendication de la semaine de quarante heures est en elle-même d'origine réformiste. Elle fut en particulier élaborée par le Bureau international du travail (BIT) (1) auquel participait activement le secrétaire de la CGT française (2), Léon Jouhaux. La crise, commencée en 1929 aux Etats-Unis, se généralisait et s'approfondissait, appe-

1. BIT : Bureau international du travail. Institution créée à l'issue de la guerre de 1914-18 pour permettre une collaboration de classes à l'échelle internationale : les divers pays y sont représentés par des personnalités (syndicalistes, ouvriers, patrons, fonctionnaires gouvernementaux). Lors de la création de l'ONU, l'OIT (Organisation internationale du travail) et le BIT conservèrent leur siège à Genève, comme l'ancienne Société des nations. Jouhaux et le socialiste français Albert Thomas jouèrent un rôle très important dans la création du BIT.

2. De 1921 à 1935, le mouvement ouvrier français est scissionné en deux organisations : la CGT réformiste et la CGTU (CGT unitaire), rapidement dominée par le PC. La scission avait fait chuter les effectifs de deux millions à sept cent mille, répartis à peu près également entre les deux organisations. En 1930, le rapport de forces était bien différent : depuis 1928, la ligne ultra gauche du PC avait fait tomber les effectifs de la CGTU tandis que la CGT comptait plus de sept cent mille adhérents, dont la moitié parmi les fonctionnaires (80 % des instituteurs y sont syndiqués contre 60 % des métallos). La réunification syndicale eut lieu en 1935.

lant de façon urgente des réponses au chômage. Donnons quelques exemples :

● L'American Federation of Labour (AFL, le syndicat américain) publiait en 1933 un article qui défendait l'idée de la répartition du travail entre tous les bras disponibles : « Si la semaine de travail était universellement réduite à trente heures au lieu de quarante-deux heures, 23 millions de personnes seraient employées et fourniraient sept cents millions d'heures de travail. Cela donnerait du travail à 6 millions de chômeurs et laisserait 1.7 millions de sans-travail. La semaine de vingt-huit heures donnerait du travail à tout le monde. » Il y avait 8 millions de chômeurs aux USA...

● Au BIT, la même année, un rapport officiel envisageait la semaine de quarante heures comme un « moyen de redistribuer l'emploi au plus grand nombre de travailleurs possible. (...) La proposition d'envisager une réduction de la durée du travail n'est motivée ni par la durée excessive de la semaine de quarante-huit heures ni par le fait qu'elle impose une trop grande fatigue au travailleur ou le prive de loisirs raisonnables. Elle a été formulée pour prévenir le chômage et y remédier. »

C'est au nom d'un projet « d'harmonie sociale » que la Fédération syndicale internationale (FSI) (4), organisation réformatrice, adoptait en 1932, au nom de vingt-cinq millions de chômeurs, un projet comportant notamment la semaine de quarante heures et des réformes de structures destinées à faire de l'Europe une unité économique dirigée. Ce projet actualisait, face à la crise économique, le chapitre XIII du Traité de Versailles entre puissances impérialistes à la fin de la guerre de 1914-1918 : pour opposer des perspectives « humanistes » à la révolution soviétique, les dirigeants bourgeois et réformatrices avaient en effet affirmé leur volonté de réaliser « une réglementation des heures de travail, une garantie d'emploi et du salaire », etc.

4. FSI : Fédération syndicale internationale, réformatrice, est opposée à l'ISR (Internationale syndicale rouge). En 1935, le rapport de forces est le suivant : l'ISR ne compte que deux cent mille membres hors des effectifs des syndicats de l'URSS et de la CGTU française ; la FSI compte environ neuf millions d'adhérents répartis entre vingt-huit pays.

En 1932, en écho aux perspectives internationales de la FSI et du BIT, Jouhaux fit adopter par la CGT la revendication des quarante heures : elle devint ainsi un thème de meetings, de campagnes de presse. Ainsi trouve-t-on dans LE PEUPLE du 15 décembre 1932 ce calcul précis : la CGT espère que l'introduction de la semaine de quarante heures permettra de rembourser 276 000 chômeurs. Ce chiffre, notons-le, correspond à peu près à celui des « chômeurs secourus » cette année-là. Jouhaux espère, à ce moment, profiter de la venue au pouvoir d'un gouvernement radical et d'une reprise économique même brève... Il désamorce aussi, au sein de la CGT, les critiques de ceux qui lui reprochaient de tout attendre de l'intervention gouvernementale ou de la législation internationale. « On a souvent réclamé de l'activité (...), déclare-t-il au CCN (comité confédéral national) du 6 octobre 1932. Voilà l'occasion de la déployer. La semaine de quarante heures est maintenant dans l'esprit des travailleurs. Les amener à l'imposer sera inscrire dans l'histoire du travail une date qui fera honneur à la CGT. »

Dès août 1933, marquant bien quelle est sa véritable orientation, Jouhaux salue comme un encouragement les premières réalisations du New Deal (5) aux USA : « Le président Roosevelt a admis que la solution à la crise doit être cherchée dans l'augmentation de la puissance de consommation, la réduction de la durée du travail et l'établissement de salaires minimums vitaux. » (LE PEUPLE, 8 août 1933)

Le nombre des « chômeurs secourus » est passé de 9 000 en 1929 à 273 000 en 1932 et à 425 000 en 1935. Ces chiffres officiels sont très au-dessous de la vérité : il devait y avoir près d'un million de chômeurs environ et un autre million frappé par le chômage partiel. Le nombre de travailleurs dans les établissements de plus de cent salariés avait diminué de 24 % entre 1930 et 1936. La CGT chercha à répondre à cette situation en proposant un « plan » : une nécessaire direction de l'économie, des nationalisations (crédit et certaines industries clefs), la semaine de quarante heures « qui redistribuera le travail disponible, diminuera le nombre des chômeurs, provoquera une reprise de la consommation ». Cette perspective est adoptée par le congrès confédéral de 1935.

Tout en préparant la fusion entre CGT et CGTU, Jouhaux espère faire adopter le programme du syndicat ouvrier unifié par les trois partis du « rassemblement populaire ». Mais l'idée de planification économique concertée semblait trop dirigiste à Léon Blum et à la majorité de la SFIO. Les projets de nationalisation, pourtant bien limités, étaient refusés par les radicaux et par le PC — qui craignait d'effrayer la bourgeoisie. Quant aux quarante heures, elles furent inscrites dans la plate-forme d'action commune du PS et du PC publiée dans LE POPULAIRE du 23 septembre 1935. Sur demande des radicaux, elle ne fut pas incluse dans le programme du Front populaire, qui se contentait de mentionner « la réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire ».

5. New Deal : nom de la politique de Roosevelt et du Parti démocrate pour relancer l'économie américaine engluée dans la crise de 1929.

La grève de Juin 36 impose les 40 heures

En Juin 36, les masses en grève ne sont pas allées demander aux radicaux de choisir leurs revendications. Mais Blum et Jouhaux n'en sont pas moins surpris par l'ampleur et la progression rapide du mouvement : dans la seule région parisienne, le nombre des grévistes passe de 65 000 le 29 mai à un million le 4 juin. Face à ces grèves avec occupation qui jettent la panique dans les rangs de la bourgeoisie, les soucis des « politiques » et des « syndicalistes » sont les mêmes : contrôler le mouvement. Jouhaux multiplie articles et déclarations pour présenter les revendications comme si elles avaient toutes été élaborées par la CGT (6). Les accords Matignon enregistrent le principe d'une loi des 40 heures. Celle-ci est votée au Parlement dans le courant du mois, les décrets d'application étant repoussés à novembre. Le 8 juin, après la signature des accords Matignon, il intervient à la radio : « *La victoire (...) consacre le début d'une ère nouvelle entre les deux grandes forces économiques organisées dans le pays (...) Cela démontre péremptoirement qu'il n'est pas nécessaire de réaliser l'Etat totalitaire, autoritaire, pour l'élévation de la classe ouvrière à son rôle de collaboratrice dans l'économie nationale ; le fonctionnement régulier et l'élévation de la démocratie le permettent.* »

Pour les travailleurs, 40 heures payées 48 pour tous signifiait :

— un salaire complet pour tous ceux et celles que frappait le chômage technique ;

— deux jours de repos par semaine selon le principe des 5 x 8, soit un jour de travail de moins sans perte de salaire.

Tous attendaient de l'application des 40 heures une diminution du chômage grâce à des embauches : la plupart des conventions collectives ne contenaient-elles pas des clauses contrôlant les investissements en machines, interdisant les salaires aux pièces et les primes au rendement, limitant étroitement le travail de nuit ?

A un moment où les ouvriers refusaient de faire des heures supplémentaires et où le mouvement de syndicalisation était en plein essor, personne n'osait mettre directement en cause le principe voté dans la loi des 40 heures sous la pression des grèves. Mais, à l'automne se déroulait une négociation sur les condi-

6. Dans une interview du 6 juin 1936 à l'usage du public américain, Jouhaux tient à préciser que « ces revendications sont celles que l'AFL avait fait voter et sur lesquelles le président Roosevelt lui a donné satisfaction »... Il souligne que « les grèves qui se déroulent en France ne sont ni politiques ni insurrectionnelles. Elles sont strictement corporatives ». Leur objectif, c'est obtenir :

— le rajustement des salaires diminués plusieurs fois par les patrons au cours de la crise ;
— des congés payés, au minimum de quinze jours par an ;
— la semaine de quarante heures pour permettre le réemploi d'un plus grand nombre de chômeurs ; la garantie de la stabilité d'emploi par l'application généralisée d'un contrat collectif.

tions d'application de la loi. Le récit, fait par René Belin, membre du bureau confédéral de la CGT (7) est tout à fait révélateur : « *Le 3 novembre 1936, Léon Jouhaux, accompagné du bureau de la CGT et du bureau de la fédération des métaux (dirigée par le PC, NDLR), est reçu à l'hôtel Matignon par Léon Blum qu'assistent les trois ministres d'Etat (...)* Au programme de la rencontre, l'étude du rythme d'application des 40 heures. Il n'y avait eu ni à la CGT, ni au ministère du Travail d'étude sur la question. Le chiffre de 40 heures avait été lancé parce qu'il sonnait bien et qu'il était propre à figurer dans un slogan. (sic !) Mais, entre la revendication brute et l'application, il pouvait, il devait s'insérer des nuances. On ne pouvait pas appliquer les mêmes règles au mineur au puddleur, au verrier et à l'huissier du ministère. Comment procéderait-on dans les usines à feu continu où le régime des trois-huit s'accommodait à merveille des 48 heures hebdomadaires ? (resic !).

« *Fallait-il imposer la même durée de travail aux professions qui trouvaient fort difficilement la main-d'œuvre de qualité dont elles avaient besoin ? On se réunit à Matignon pour mettre au point le décret relatif à la métallurgie. Aucune ligne de conduite n'avait été au préalable définie du côté syndical. Je proposais la solution suivante :*

— 1. appliquer la loi immédiatement pour ce qui concernait le salaire horaire (majoration de 20 %) ;

— 2. prévoir une dérogation immédiate de huit heures supplémentaires par semaine et sans majoration ;

— 3. selon un rythme à déterminer selon la conjoncture générale et celle des diverses branches professionnelles, réduire progressivement la dérogation à 6 heures, 4 heures, 2 heures.

« *Léon Blum interrogea les ministres présents. Tous acquiescèrent. Etait-ce l'issue ? Puis il se tourna vers Jouhaux qui dit : "Non ! Les quarante heures pour tout le monde et tout de suite !" Léon Blum leva les bras au ciel, soupira ; son regard fit le tour de l'assistance soudain devenue muette. "Bien, dit Blum, allons-y : les quarante heures pour tous et tout de suite !" »*

Ce récit, qui démontre nettement quel était le rapport de forces en novembre 1936, appelle une explication. Jouhaux, qui se montre nettement plus radical que ses camarades, y compris ceux du PC, serait-il en quoi que ce soit irréaliste ou « extrémiste » ? En fait, on peut recenser trois sortes de causes à son attitude. Sur le plan international, il a le projet de généraliser la semaine de 40 heures, déjà adoptée aux USA (New Deal). Sur le plan national, le niveau des grèves est très élevé : dès le retour des vacances, une vague de grèves a exprimé le mécontentement devant les hausses de prix, qui font perdre une grosse part du gain de pouvoir d'achat de juin, et devant l'obstruction patronale (mises à pied de délégués, exclusions d'ouvriers particulièrement remarqués...). Sur le plan politique, Jouhaux n'était pas satisfait des résultats des grèves de juin 1935 ni des projets de Blum : il pense que toutes

7. René Belin, ancien dirigeant de la CGT avant la fusion de 1936, fut un leader de l'aile droite de la CGT unifiée ; il défendit ensuite la Charte du travail de Vichy. Son témoignage est rapporté par Georges Lefranc dans son HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE (page 211).

les « mesures de meilleure répartition du revenu » ne valent pas grand-chose si elles ne sont pas accompagnées de transformations plus importantes, « de véritables réformes de structures » (8). Sans elles, en effet, comment organiser « une véritable économie dirigée », seul moyen pour parvenir à « une stabilité et une sécurité dans une organisation rationnelle visant à satisfaire les besoins de la collectivité » (9). Les 40 heures payées 48 avec embauches sont un pas vers ces « réformes de structures », tout pousse donc Jouhaux à faire profiter les travailleurs français d'un « vrai changement ». Et le rapport de forces est tel que personne ne contredit le secrétaire de la CGT.

La contre-attaque des patrons

Blum, le PS et le PC ont laissé les entreprises aux mains des patrons. Ces derniers réaffirment leur place dans la société. C.-J. Gignoux, qui devint président de la CGPF (ancêtre du CNPF) à partir de l'été 1936, publie une brochure intitulée PATRONS, SOYEZ DES PATRONS : « *La fonction patronale n'est ni la consécration d'un privilège ni une institution de droit divin. Ses attributs se déduisent de leur seule utilité : le droit au profit, parce qu'il permet l'épargne et par elle l'amortissement du capital engagé ; l'autorité, parce que le bon rendement d'une affaire exige qu'elle ait un chef capable de maintenir chacun et chaque chose à leur place.* »

Ce ne sont là, en rien, des paroles en l'air. De 1930 à 1938, à cause de la crise puis de la mobilisation populaire de 1936, le patronat s'est refusé à investir. Sauvy avance le chiffre de 36 milliards de francs d'investissements en 1930 et, pour 1938, celui

8. La plate-forme présentée par les délégués de la CGT et soutenue par ceux de la SFIO comporte la nationalisation des chemins de fer, des assurances, des mines et des sociétés de distribution électrique, l'organisation nationale du crédit et le contrôle des banques, le contrôle du Comité des forges et des industries clefs pour déterminer les prix industriels de base.

9. Expressions utilisées par Jouhaux pour présenter le Plan de la CGT en février 1934.

de huit milliards (en francs constants). En revanche, dès le lendemain de l'annonce des décrets du gouvernement Reynaud, qui, en novembre 1938, ont annulé « le carcan de la semaine des 40 heures », les affaires reprennent : tous les groupes industriels augmentent leurs activités dans les mois suivants, avant même que les dépenses d'armement servent elles-mêmes de principal moteur ; citons, par exemple, le textile (+ 17 %), le bâtiment (+ 21 %), la métallurgie (+ 27 %), les mines (+ 8 %), etc. Dès la fin 1937, le grand patronat sentait l'heure venue de provoquer la fin de la « majorité de gauche » à l'Assemblée, la rupture du Front populaire. L'affaire se résolut avec l'échec de la grève générale de novembre 1938, dirigée contre la remise en cause de la semaine des 40 heures.

Le patronat n'avait cependant pas attendu cet échec ouvrier et le renversement de majorité parlementaire pour agir. Il ne s'est pas contenté de geler les investissements et de faire dans la presse des campagnes contre « la semaine des deux dimanches ». Dès septembre-octobre 1936, les travailleurs ont eu devant eux un patronat de combat, dans un certain nombre d'usines tout au moins. Prenons quelques exemples (11). A Renault-Billancourt, où la CGT a enfin réussi à s'implanter et à s'exprimer à partir de Juin 1936. Des embauches sont rendues nécessaires à cause de la diminution du temps de travail. Grâce à des officines liées à des partis d'extrême droite, la direction sélectionne et peut organiser 2000 salariés au sein de syndicats professionnels ; dès l'hiver 1937-38 les journaux cégétistes furent de nouveau interdits dans l'enceinte de l'usine, la vente des timbres syndicaux n'est plus tolérée dans les vestiaires, les militants sont souvent déplacés d'un atelier à l'autre. Le bain Renault existe toujours. Pourtant, la CGT avait rassemblé 86 % des voix et organisé 20 000 adhérents. Mais les attaques contre le pouvoir d'achat et l'absence de riposte syndicale efficace avaient créé un climat de lassitude facilitant les manœuvres d'une direction qu'on ne s'étonnera pas de voir, quelques années plus tard, tout parier sur le Reich hitlérien.

Autre exemple, à Grenoble. Dès le début 1937, les organisations patronales, particulièrement combatives, conseillent à leurs adhérents de ne plus respecter les conventions collectives. Leur but sera atteint : ils poussent ainsi les ouvriers à risquer la grève, puis les patrons Lockoutent et réembauchent en éliminant les syndicalistes. Pour ne pas « s'aliéner le patronat » le gouvernement laisse faire ; quand il ne va pas jusqu'à réprimer les grèves : en décembre 1937, par exemple, il a fallu un débrayage de 30 000 travailleurs de la zone de Colombes-Argenteuil-Bezons pour protéger la grève de l'usine Goodrich, que le ministre de l'Intérieur, Max Dormoy, voulait briser, et où il avait envoyé un détachement de six cents gardes mobiles...

Ces quelques cas montrent bien les conditions de mobilisation ouvrière durant les mois et les deux années qui suivirent Juin 36. Malgré l'attitude ambiguë

11. Se reporter à LA DEFAITE DU FRONT POPULAIRE, Guy Boudé, édition F. Maspero.

ou traître du gouvernement, le mouvement ouvrier avait acquis une force considérable : inférieur à 10 % fin 1935, le taux de syndiqués est de 50 % en 1937 (66 % dans les services, 52 % dans les industries et les mines...); dans la métallurgie, au moment du congrès de fusion (du 26 au 28 novembre 1936), il apparaissait que les effectifs sont passés de 40 000 à l'automne 1935 à 700 000. La politisation, elle aussi, est impressionnante : sur les 20 000 syndiqués de Renault en 1936, 6000 ont la carte du PC. Il n'y avait que quelques centaines de syndiqués en 1935. A Longwy, au lieu de 300 syndiqués, en majorité « confédérés », en 1935 on en compte 14 000 en 1936, à 95 % « unitaires ».

En fait, ces données chiffrées expriment une formidable poussée en avant en Juin 1936, encore encouragée par les acquis de la grande grève. Les augmentations de salaires ont été vite reprises ; mais on travaille 40 heures payées 48, avec deux jours de repos par semaine, les salaires aux cadences et les primes au rendement ont été interdits dans la plupart des conventions collectives ; et pour faire respecter les nouveaux droits, on a élu des délégués du personnel : la plupart du temps, ceux que le patronat considère comme des « grandes gueules » parce qu'ils tiennent tête à l'encadrement.

On comprend bien que le souci du patronat, avant toute politique d'investissement, ait été de savoir « qui commande l'usine ». Il a joué d'attaques locales et de pressions nationales, jusqu'à obtenir un renversement clairement compris par tous, fixant un nouveau rapport de forces. Telle était la remise en cause de la semaine des 40 heures : en définissant autrement le cadre de travail légal, les décrets Sauvy-Reynaud ôtaient aux délégués la référence légale sur laquelle ils s'appuyaient pour justifier les conventions collectives ; comment s'opposer au salaire au pièce quand il est imposé de faire 48 heures sans aucune majoration d'heures supplémentaires si le patron l'exige ?

Il vaut la peine de rappeler, ici, les déclarations par lesquelles Paul Reynaud, ministres des Finances mais vrai patron du gouvernement, annonçait les décrets : « *Le régime capitaliste étant ce qu'il est, pour qu'il fonctionne, il faut obéir à ses lois. Ses lois c'est le profit, c'est le risque individuel, c'est la liberté des marchés, c'est le stimulant de la concurrence. Le risque et le profit sont liés (...) On n'est pas encore arrivé à faire fonctionner le régime capitaliste à perte. (...) Les prix étant libérés, le crédit étant abondant, la machine économique va pouvoir repartir. Le seul frein qui reste à desserrer, pour être sûr du succès, ce sont les entraves légales ou administratives au régime du travail. Il ne faut pas quand la demande va croître, que des obstacles brisent son élan... Ce sont des actes que vous voulez... Ils sont accomplis. Je vous annonce qu'en France la semaine des deux dimanches a cessé d'exister.* »

Prononcées le 14 novembre, ces paroles s'accompagnaient de mesures immédiates, de l'annonce de 40 000 suppressions de postes à la SNCF, etc. Dès le lendemain, l'or rentre, les rentes boursières s'élèvent. Le patronat a été entendu. Et Sauvy peut conclure, assez cyniquement, que « *toutes ces réussites peuvent être attribuées à la reconnaissance du "mur d'argent"* ».

Et, il est vrai que ce gouvernement, élu par une majorité de droite formée d'une grande partie des radicaux, a répondu aux exigences déjà nettement formulées par le patronat ; il est aussi vrai qu'il a réussi à briser la réaction ouvrière qui a suivi l'annonce des décrets, alors que beaucoup d'hommes de droite craignaient qu'il soit obligé de reculer devant la mobilisation ouvrière.

Les responsables de l'échec

Il a donc fallu plus de deux ans pour que la bourgeoisie reprenne le contrôle de la situation. Ce n'était pas gagné d'avance pour elle. Pas plus que la victoire de Paul Reynaud, en novembre 1938, n'était gagnée d'avance, compte tenu des capacités de luttes des travailleurs.

Ce sont les dirigeants ouvriers, les Jouhaux ou Frachor au premier chef, ainsi que les dirigeants du PC et du PS, qui portent la responsabilité de l'échec des luttes qui durèrent de Juin 36 à novembre 1938. A aucun moment, en effet, ils n'ont voulu aller de l'avant et rompre l'alliance de collaboration de classes avec le Parti radical, parti de la grande bourgeoisie française elle-même alliée à la grande bourgeoisie anglaise. De l'acceptation de ce cadre de collaboration de classes, tout découle : la non-intervention en Espagne, qui permit à Franco et Hitler de vaincre les ouvriers espagnols, jusqu'aux revendications ouvrières, qui ne pouvaient se réaliser durablement qu'en prenant les moyens préconisés par les marxistes révolutionnaires.

En 1938, comme en 1936, les directions ouvrières ont recherché une stabilité dans la collaboration de classes. Elles ont voulu, pouvait écrire Pierre Naville, « *transformer une grève de classe contre le renforcement de l'exploitation capitaliste en une débonnaire démonstration de mauvaise volonté contre le faux-frère Daladier* » (12). (Daladier était un dirigeant radical, chef du gouvernement où siégeait P. Reynaud.) Les faits donnent raison à Naville. En voici un résumé accablant.

A l'annonce des décrets Reynaud, le 14 novembre, le congrès de la CGT est réuni à Nantes. Son ordre du jour n'est pas changé pour autant. Une motion est déposée pour déclarer que « *la classe ouvrière est prête à faire l'effort de redressement économique nécessaire, mais ne saurait accepter une politique de régression sociale* ». Cependant, des interventions ont lieu, en particulier, pour défendre les « cinq-huit ». L'idée d'une grève générale commence à planer sur la salle du congrès. Les délégués se séparent sans avoir rien décidé. Pourtant, à Paris, des grèves démarrent ; l'agitation s'étend à Rouen, dans le Nord, à Bordeaux, Nantes ; l'usine Renault est occupée le 23 et les ou-

12. L'ENTRE-DEUX GUERRES, recueil de textes de Pierre Naville, EDI. Le passage cité est tiré d'un article de LA LUTTE OUVRIERE du 2 décembre 1938.

vriers affrontent, seuls, une centaine de détachements de gardes mobiles. Les directions ouvrières ne distribuent aucun tract pour appeler à la solidarité. Réunie le 25 novembre, la CA de la CGT appelle à une grève générale pour le 30 novembre ; elle devrait être limitée à 24 heures, sans occupation, avec pour seul objectif l'abrogation des décrets-lois, sans aucune autre revendication ou allusion politique. Dès le 26, le gouvernement réagit par des décrets de réquisition des cheminots et des fonctionnaires. Intimidations et directives syndicales modérées se complètent : le gouvernement met à profit les cinq jours de délais que lui laisse la CA de la CGT, qui avait semble-t-il l'espoir de parvenir à une conciliation. Les résultats sont là : « *Un ample mouvement désarticulé et sans lendemain étant donné la tactique des dirigeants* » écrit Naville. La participation est, en effet, très faible. La bourgeoisie met cet échec à profit, le gouvernement réprime les syndicalistes ; les patrons chassent les « meneurs » (13).

Tirant les leçons de l'échec de la grève du 30 novembre, Léon Trotsky insistait, le 18 décembre 1938, sur deux idées : « *Les ouvriers français avaient passé récemment par un tumultueux mouvement gréviste avec occupation des usines. L'étape suivante ne pouvait être pour eux qu'une véritable grève générale révolutionnaire qui mit à l'ordre du jour la conquête du pouvoir.* (14) » Autrement dit : il restait, en refusant les attaques bourgeoises, à se lier aux luttes qui éclataient contre les décrets Reynaud, à appeler à la solidarité et à présenter la perspective de la grève générale comme visant à en finir avec toutes les mesures anti-ouvrière des radicaux. « *Les ouvriers, écrit Trotsky, ne reconnaissent pas l'ennemi, car il était déguisé en ami. Quand on lutte pour le pouvoir, il faut en outre des ins-*

13. Le livre de Guy Boudé, déjà cité, donne un tableau assez détaillé de cette répression, par région et usine. Mille fonctionnaires sont suspendus. Trois mille licenciements sont décidés chez Dewoitine à Toulouse, industrie nationalisée. Deux cent vingt-sept suspensions dans les transports en commun de la région parisienne... Des arrestations de militants qui avaient désobéi aux ordres de réquisition sont effectuées, etc.

14. LE MOUVEMENT COMMUNISTE EN FRANCE, page 602 et suivantes.

truments de combat, le parti, les syndicats, les soviets. Ces instruments ont été enlevés aux ouvriers, car les chefs des organisations ouvrières ont construit un rempart autour du pouvoir bourgeois afin de le masquer, de le rendre méconnaissable et invulnérable. » Autrement dit, c'est la domination des réformistes qui explique que la poussée révolutionnaire de Juin 1936 n'ait pas débouché victorieusement.

Trente-cinq heures : agir pour assurer la victoire

On a vu comment, de 1936 à 1938, la loi des quarante heures par semaine s'est appliquée. Et comment elle a été annulée par les décrets Reynaud-Sauvy. Ce recul des conquêtes de Juin 36 n'a qu'une seule explication : les directions ouvrières majoritaires ont plié devant le grand patronat, le laissant maître des grandes entreprises, se refusant à s'attaquer au sacro-saint droit de propriété. Concilier intérêts de la bourgeoisie et revendications ouvrières ne produit que reculs et échecs. Cela reste vrai. Car, de 1936 à 1981, les réformistes restent égaux à eux-mêmes. L'histoire des quarante heures, qui se confond avec celle de la classe ouvrière de 1945 à aujourd'hui, le montre nettement.

A la Libération, la classe ouvrière veut retrouver les acquis de 1936. Le gouvernement ne peut donc éviter de rétablir la loi des quarante heures. Mais c'est dans le cadre du « produire d'abord » et de « l'union nationale » : au sein de l'alliance entre le PC, le PS, les gaullistes et les démocrates chrétiens. La direction du PCF se voyant allouer le travail de mobilisation des travailleurs pour « la grandeur de la France ».

Au nom de l'idéologie du « plan », et pour donner les garanties que demandaient les USA avant de fournir une aide économique, les longues journées de travail et les cadences infernales sont à l'ordre du jour. Le PC tient son rôle : le ministre Ambroise Croizat présente une loi pour les quarante heures qui comporte la possibilité de vingt heures supplémentaires par semaine. Marius Patinaud, membre lui aussi du PC et secrétaire d'Etat, signe une circulaire où il affirme que « *en règle générale, la durée hebdomadaire du travail doit excéder de huit heures la durée normale* ». Au même moment, tant dans la VIE OUVRIÈRE que dans L'HUMANITE, une campagne est faite en faveur des salaires aux pièces, « *facteur d'émulation* » et « *bon moyen pour compléter les salaires* »... qui sont en vérité très bas parce que le PC et le PS n'ont pas voulu prendre le contrôle des circuits de distribution et des usines. Dès qu'ils ne sont plus indispensables, la bourgeoisie se débarrasse des ministres communistes. Les conditions d'exploitation de la classe ouvrière ont été réunies, qui permettent le redémarrage des profits capitalistes.

Avec l'instauration de la V^e République en 1958, les objectifs gouvernementaux sont dominés par un effort, au service du capital financier, pour parvenir à faire émerger des « multinationales à la française ». En même temps, grâce aux longues semaines de travail, l'accumulation des profits est énorme : la productivité, au début des années soixante, est le double

de celle des années trente... Cependant, la revendication du mouvement ouvrier reste « *le retour aux quarante heures progressivement* ». Une brochure du PCI, la section française de la IV^e Internationale, permet, en 1961, de bien saisir la gravité d'un tel retard des revendications ouvrières sur la situation réelle : dans APRES DE GAULLE, QUOI ?, on peut lire en effet cette explication : « *Il faut se préserver contre la menace du chômage par la limitation de la semaine de travail à trente-cinq heures, en raison de l'accroissement de la productivité* ». Il est trop facile, aujourd'hui, de demander qui avait alors raison. Qui disait la vérité sur les combats auxquels devaient se préparer les travailleurs.

Dans l'histoire des conditions d'exploitation de la classe ouvrière, Mai 68 restera comme l'exemple d'une grève massive et puissante qui, hormis une progression des droits syndicaux, n'a donné aucun acquis nouveau aux travailleurs. La raison en est simple : les réformistes ne voulaient pas l'effondrement du pouvoir bourgeois sous les coups de la mobilisation populaire. Mais cela les a amenés très loin : durant les négociations de Grenelle, alors qu'il y avait trois fois

plus de grévistes qu'en Juin 36, ils n'ont même pas exigé le retour immédiat aux quarante heures et un calendrier vers les trente-cinq heures ; ni non plus l'échelle mobile des salaires. Cette politique des directions majoritaires de la classe ouvrière s'est payée très cher au moment où allait prendre fin la phase d'expansion de l'économie capitaliste. On peut d'ailleurs rappeler que, jusqu'en 1977, les directions du PC et du PS combattaient contre la revendication des trente-cinq heures, qu'ils jugeaient excessive. Le Programme commun ne prévoyait qu'un « retour progressif aux quarante heures », alors que cette revendication avait pu être réalisée, durant deux ans, de 1936 à 1938.

Nous sommes de nouveau au pied du mur : la défaite de Giscard donne toute leur actualité aux revendications ouvrières pour ne pas subir la crise, le chômage et l'austérité. La campagne de Mitterrand s'est faite sous le signe de la lutte contre le chômage et les trente-cinq heures. Il nous faut donc nous souvenir des leçons du passé, et en particulier de celles de 1936 à 1938, pour ne pas laisser faire les mêmes erreurs, concéder les mêmes abandons qui ont laissé les patrons maîtres du jeu. ■

Les décrets organisant la semaine de 40 heures

- 40 heures de travail effectif par semaine (38 h 40 dans les mines) payées 48 heures.
- Plusieurs possibilités de répartition, sans excéder les 40 heures : 6 heures 40 par jour ouvrable, ou 8 heures sur cinq jours, ou des horaires différents selon les jours sans jamais dépasser 8 heures par jour.
- Dans chaque branche certains emplois spécifiques comportent le droit de 15 minutes à deux heures supplémentaires par jour.
- La possibilité d'effectuer deux heures supplémentaires par jour pour travaux urgents n'excède jamais 75 heures par an ; et la procédure pour l'obtenir est dissuasive pour les patrons.
- Dans les mines et les chemins de fer, la limite globale est de 60 heures par an.

Décrets de 1938 Contre la semaine de 40 heures

CEUX DE DALADIER (MAI-JUIN 1938)

- Simplification des procédures pour la récupération des heures perdues et pour les heures supplémentaires
- Possibilité d'augmenter d'une heure par jour la durée du travail
- Dérégulations au système des 5 x 8.

CEUX DE SAUVY-REYNAUD (NOVEMBRE 1938)

- Dans la limite des 50 heures par semaine, simple préavis envoyé à l'inspecteur du Travail, sans avoir besoin de donner de motifs.
- Au-delà de 50 heures, il faut une autorisation.
- La majoration des heures supplémentaires est diminuée.
- La semaine de travail est fixée à 5 jours et demi ou six jours.
- Le salaire aux pièces est rétabli.

CEUX DE MARS 1939

- La majoration pour heures supplémentaires est supprimée de la 41^e à 45^e heure.
- Dans les services publics, la durée légale du travail est portée à 45 heures, sans supplément de rémunération.
- Autorisations possibles jusqu'à 60 heures.

CRITIQUE COMMUNISTE publiera un dossier sur les nationalisations dans son prochain numéro.

Banques : pourquoi il faut les nationaliser toutes

PAR LA BRANCHE BANQUE DE LA LCR

DANS son manifeste adopté par le Congrès extraordinaire de Créteil en janvier 1981, François Mitterrand avait promis : « La nationalisation du crédit et des assurances sera achevée. » (C'est la 21^e des 110 propositions que le président de la République considère lui-même comme le mandat sur lequel il a été élu). Face à Giscard, le candidat socialiste eut l'occasion de réaffirmer, devant des millions de téléspectateurs, qu'il nationaliserait « toutes les banques ».

Or, au terme du travail d'élaboration du projet de loi de nationalisation, nous sommes loin du compte : les assurances ont été oubliées en chemin (elles constituent pourtant un canal essentiel de la centralisation de l'épargne, elles font du profit sur le dos du public, elles engagent les capitaux collectés dans des opérations financières importantes, en France et à l'étranger). Seules seront nationalisées les banques réalisant plus d'un milliard de francs de dépôt, soit trente-six établissements. Cent cinquante et une banques étrangères ou sous contrôle étranger, ainsi que cent quatre-vingt-dix-sept banques françaises sont laissées hors du champ d'application de la loi. Beaucoup d'entre elles seront contrôlées directement ou indirectement par des établissements nationalisables. Soixante et onze banques et établissements qui échapperaient totalement à ce contrôle représentent 1.20 % de l'ensemble des dépôts et 0.81 % des crédits à l'économie. Au total, 95 % des dépôts bancaires seraient concernés par la nationalisation.

L'annonce de ces pourcentages masque pourtant la réalité. Si l'on tient compte des positions à l'étranger

des trois banques nationales et des trente-six nationalisables, c'est 85.8 % des dépôts (et non 95 %) qui passent entre les mains de l'Etat (selon LES ECHOS du 14 septembre).

Une nationalisation partielle du crédit

D'autre part, ces pourcentages ne concernent que les banques « inscrites ». Or, le puissant secteur mutualiste et coopératif, le secteur semi-public avec les caisses d'épargne, ainsi que plusieurs centaines d'établissements financiers ne sont pas compris dans la loi de nationalisation. Le tableau ci-dessous indique la portée limitée de la

loi de nationalisation : elle ne concerne que la catégorie « banques privées ».

En ne décidant qu'une nationalisation partielle du système de crédit, le gouvernement contredit les motifs avancés par le PS pour justifier la nationalisation. La première raison invoquée concerne le pouvoir de création monétaire dont disposent aujourd'hui les banques, et qui doit revenir de façon exclusive à l'Etat. Les banques et établissements non nationalisés continueront à créer de la monnaie.

Un deuxième motif prend racine dans la critique des nationalisations partielles de 1945. L'expérience a montré qu'un secteur privé minoritaire s'étend rapidement, gagne en puissance, se rend finalement maître du

LE SYSTEME FINANCIER FRANÇAIS

	DÉPÔTS	CRÉDITS
Secteur public et semi-public (Caisse d'épargne, Caisse d'équipement des collectivités locales, Crédit foncier, Crédit national, Caisse nationale de l'énergie, etc.)	38,4 %	37 %
Banques nationalisées (Crédit lyonnais, BNP, Société générale)	22,6 %	18,7 %
Secteur mutualiste et coopératif (Crédit agricole, Banques populaires, Crédit mutuel)	24 %	17,7 %
Banques privées	12,5 %	16,1 %
Établissements financiers	0,5 %	5,5 %
Banques privées sous contrôle étranger	2 %	4,1 %
Divers (SDR)		0,9 %

secteur nationalisé lui-même. Les membres de la commission économique du PS, auteurs, sous le pseudonyme de Thomas Lefranc, de l'ouvrage collectif L'IMPOSTURE MONETAIRE, en arrivent à la conclusion suivante : « Le secteur bancaire et financier est probablement le seul dans lequel il n'est pas possible de laisser subsister un quelconque domaine privé, à l'exclusion des banques étrangères aux activités parfaitement délimitées, et de se contenter de contrôler les grands pôles de domination.

« La nationalisation doit être intégrale, faute de quoi elle n'atteindrait pas ses objectifs et il serait inutile d'aller au-delà des nationalisations actuelles qui couvrent déjà 60 % des banques inscrites. » L'évolution depuis 1945 « aboutit à une situation dans laquelle les banques privées, tout en ne représentant guère plus de 20 % du volume des crédits distribués, ont une puissance décisive... Elles ont influencé lourdement et publiquement les banques nationales elles-mêmes. (...) Les grandes banques privées sont plus dangereuses qu'elles ne l'étaient il y a trente ans et leur influence abusive montre que le système bancaire doit être contrôlé dans son ensemble sous peine de resurgir sous des formes nouvelles tout aussi pernicieuses » (L'IMPOSTURE MONETAIRE, pages 182, 183 et 184).

La nationalisation mise en œuvre par le gouvernement Mauroy laisse donc de larges possibilités pour des banquiers revanchards de reconstituer un puissant système privé du crédit : par le biais du secteur mutualiste et coopératif, mais aussi des banques inscrites non nationalisées (1). Prenons quelques exemples.

Parmi les banques « inscrites », certains « gros morceaux » échappent à la nationalisation :

— La Compagnie bancaire : à la tête d'un groupe spécialisé dans le crédit à la consommation (CETELEM, etc),

1. La fédération Banques-CFDT s'est prononcée à son congrès de Guidel, en 1978, pour la nationalisation de tout le crédit, y compris les banques étrangères. Elle s'est prononcée aussi pour l'indemnisation des seuls petits porteurs et pour la levée du secret bancaire.

Les nationalisations demandées par la fédération CGT correspondent à peu près à celles prévues par le projet de loi. La CGT souhaite en plus la nationalisation de la plupart des établissements financiers inscrits à l'APEF. Elle considère que les gros porteurs se sont déjà largement indemnisés dans le passé et ne doivent pas l'être à nouveau.

elle ne sera pas nationalisée mais seulement contrôlée par des capitaux publics (par addition des participations des banques nationales, de Paribas nationalisable, etc).

— La banque Lazard : voici ce qu'écrit à son sujet Bertrand Bellon, dans son livre LE POUVOIR FINANCIER ET L'INDUSTRIE EN FRANCE : « Le groupe Lazard, groupe aux trois racines ; en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, "marieur" des sociétés, véritable spécialiste des alliances (à son profit et pour le compte des autres) et inmanquablement mêlé aux grandes concentrations des dernières années. » Ce puissant « marieur » restera une banque privée.

— De nombreuses banques locales. Certaines jouent pourtant un rôle très important car elles ont la confiance des possédants locaux. C'est le cas, par exemple, de la banque Courtois à Toulouse. Le PS attache une grande importance à la régionalisation du crédit. Comment s'en rendre maître si des banques ainsi implantées restent sous le contrôle de la bourgeoisie locale ?

LE CREDIT AGRICOLE

Selon le PC et le PS, le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les banques populaires représentent autant d'établissements mutualistes ou coopératifs dont la nationalisation ne s'impose nullement. Il faudrait, au contraire, les démocratiser pour que s'épanouissent pleinement leur nature généreuse de mutuelles et de coopératives. A l'inverse du PS et du PC, il faut partir du rôle économique réel de ces établissements, et non de leur statut juridique. Le cas du Crédit agricole est particulièrement aveuglant.

Le Crédit agricole est classé parmi les dix premières banques mondiales (il est au 1^{er} rang pour le total des dépôts et au 4^e pour le total des bilans). Le Crédit agricole participe au marché international des euro-devises, il est chef d'émissions internationales sur le marché des euro-monnaies. Il participe au capital et à la gestion de deux banques internationales, la London and Continental Bankers à Londres et la Banque des coopératives européennes. Il possède de nombreuses représentations internationales. De quoi rendre fiers de « leur coopérative » les agriculteurs de Bretagne ou du Limousin !

Le Crédit agricole est aussi un

groupe avec 29 filiales et sous-filiales aux activités diverses, dont certaines sont spécialisées dans le financement des entreprises agro-alimentaire. La puissance du Crédit agricole s'est construite grâce au monopole de distribution des prêts bonifiés (à moindre taux d'intérêts) à l'agriculture et dont l'Etat supporte la charge financière. Ainsi assuré d'un « clientèle captive », le Crédit agricole accumule des bénéfices fabuleux et tourne ses activités vers l'étranger. Un ennemi acharné des nationalisations, mais aussi des privilèges du Crédit agricole, Pascal Salin, écrivait dans LE MONDE du 21-22 juin dernier : « Un chiffre donnera la mesure du problème : l'ensemble constitué par la Caisse nationale et les caisses régionales avait accumulé 24 milliards de fonds propres à la fin de 1979, ce qui représente évidemment une somme considérable. Une partie seulement de cette somme, soit 5.4 milliards, représentait le capital des caisses régionales (la Caisse nationale n'ayant pour sa part qu'une faible dotation de l'Etat). Le reste, soit près de 19 milliards de francs, correspondait à une accumulation de bénéfices. »

Etablissement public, la Caisse nationale (CNCA) est le moyen de contrôle par l'Etat, affirment le PS et le PC. Vraiment ? Pascal Salin montre dans le même article que la grosse majorité des membres du conseil d'administration de la Caisse nationale appartient à l'institution. Il conclut : « Il y a donc bien un système qui fonctionne à peu près en circuit fermé. »

Ce « système » réunit à lui seul 16 % des ressources de tout l'appareil du crédit en France et distribue 13 % des crédits à l'économie. Comment le gouvernement peut-il prétendre qu'il nationalise les banques et ne pas toucher au Crédit agricole ? Il a bien plutôt reculé devant la puissance de cette institution. Il laisse du même coup d'autres « coopératives » s'épanouir, comme la prétendue « banque sans banquier », dite banque des PME, les Banques populaires. Celles-ci constituent le 6^e groupe bancaire français !

LES BANQUES ETRANGERES

Les banques étrangères en France ne sont pas si marginales que l'on veut bien le dire. Selon la Commission de contrôle des banques (CCB) elles représentaient en janvier 1981 15 % de l'activité en métropole de l'ensemble des banques inscrites, soit

« approximativement le poids de l'une des trois banques nationales » (2).

Leur développement rapide en France participe de l'internationalisation croissante des activités bancaires. Refuser de nationaliser les banques étrangères, c'est accepter de laisser entrer par la fenêtre l'anarchie capitaliste que l'on prétendait chasser par la porte. C'est aussi laisser prospérer des refuges pour les capitaux nationaux, comme cela s'est produit au plus fort de la révolution portugaise, en 1975. Nationaliser les banques étrangères signifierait, nous dit-on, tourner le dos à l'économie mondiale et s'exposer aux représailles. Le premier argument ne vaut rien : nationaliser ces banques ne signifie pas l'autarcie mais le contrôle d'Etat sur les transferts de capitaux. Le second est irréaliste : les capitalistes étrangers combattront le passage d'un pays comme la France au socialisme sans se laisser amadouer par une concession épargnant leurs succursales financières. En même temps, assoiffés de marchés, ils accepteront individuellement de traiter avec notre pays.

La nationalisation des banques étrangères participe donc de la nationalisation intégrale du crédit en France et relève des mesures de protection indispensables à prendre tant à l'égard du capital national que du capital international.

CONCURRENCE
ENTRE
LES BANQUES
SIGNIFIE :
« VOTRE ARGENT
M'INTERESSE »

Pour arracher le système du crédit des mains du capital, pour le transformer en un puissant instrument aux mains des travailleurs, il faut le nationaliser dans sa totalité et l'unifier en un seul organisme. Le PS et le gouvernement tiennent à cet égard deux langages. D'un côté, ils disent que le crédit doit devenir un service public à l'usage de la collectivité et de l'Etat censé la représenter. D'un autre côté, ils affirment leur volonté de préserver la pluralité des réseaux et la concurrence inter-banques. Ces deux discours ne sont pas compatibles.

2. L'activité de ces banques étrangères en France est orientée essentiellement vers les opérations interbancaires et vers les grandes entreprises. Elles collectent 6,4 % des dépôts des banques inscrites et distribuent 11,4 % des crédits.

Si les banques, nationalisées ou non, sont en concurrence, leur gestion sera jugée, comme aujourd'hui, selon les critères de la rentabilité et du profit. Comment ces banques pourraient-elles en même temps jouer le rôle de commandes de l'économie aux mains du gouvernement et dans l'intérêt de la collectivité ? Maintenir la concurrence a de nombreuses conséquences :

— pour préserver les « bons » comptes, ceux qui représentent des mouvements importants qu'il faut garder pour réaliser les objectifs, on leur accordera des facilités particulières (découverts, crédits aux meilleurs taux, etc.) ;

— on rechignera par contre à intervenir pour des entreprises présentant moins de garanties, même si leurs activités ont un intérêt pour la collectivité. Les banques continueront à se faire complices des fraudeurs de toutes sortes et à maintenir discrétion et secret sur les renseignements « confidentiels » facilement obtenus du fait de la pratique quotidienne des relations commerciales avec l'entreprise, ses fournisseurs ou ses clients.

L'expérience des nationalisations de 1945 est, à cet égard, très instructive. J.-J. Laurendon écrivait dans *PSYCHANALYSE DES BANQUES* (1965) : « Rien n'a été modifié dans les banques nationalisées, ni le rôle des cadres supérieurs demeurés en place, ni l'esprit de la maison, ni ses liens anciens avec telle ou telle entreprise de taille ; chacune des quatre banques s'est conservée intégralement et jalousement dans ses formes anciennes. »

Pour briser les liens des banques avec le patronat, il faut les réunir dans une banque unique. Aucune planification des investissements n'est possible si le principal outil du plan demeure soumis aux lois de la concurrence et du marché.

Le gouvernement prévoit de réanimer le Conseil national du crédit. Créée en 1945, cette institution avait « vocation la plus large à étudier les problèmes que peuvent poser l'orientation et la distribution du crédit, en s'inspirant de la politique générale économique », affirme le rapport annuel de 1947. Le Conseil national du crédit est vite devenu une chambre d'enregistrement. Il ne pourra pas jouer un véritable rôle d'orientation demain sans nationalisation et unification du système du crédit.

LA BANQUE UNIQUE
SERA REALISEE
PAR LES TRAVAILLEURS
DE LA BANQUE
EUX-MEMES

Pour beaucoup, banque unique est synonyme de centralisation bureaucratique. C'est oublier un peu vite le caractère bureaucratique et hiérarchique des banques aujourd'hui. Bureaucratie et hiérarchie gèrent l'information et le secret. Pour briser ce secret bancaire, derrière lequel prospère le profit, il faut abattre tous les cloisonnements. Actuellement, les entreprises multiplient les comptes auprès de banques différentes. Comment des travailleurs cherchant à connaître la situation et le profit réel de leur entreprise pourront-ils contrôler la gestion sans l'institution d'un compte unique par entreprise ? Si ces comptes uniques sont rattachés à un même système comptable, il est alors possible de découvrir et reconstituer toutes les liaisons économiques, les opérations multiples, les connexions dissimulées, ainsi que les revenus et le patrimoine des patrons. Cette unification de la comptabilité de tous les établissements bancaires est indispensable pour rendre transparente l'économie du pays, évaluer ses richesses, mettre en chantier une véritable planification.

Cette unification des comptabilités dans une banque unique ne peut être réalisée d'en haut, par la hiérarchie bancaire, elle-même trop liée au patronat et à la richesse. Elle ne peut être effectuée rapidement et efficacement que par les travailleurs du crédit eux-mêmes. C'est à eux que ferait appel un gouvernement décidant la nationalisation intégrale et l'unification du système de crédit.

On parle beaucoup de démocratisation et de décentralisation du crédit, au PS, au PC, dans les appareils syndicaux. On fait des plans sur la Banque nationale d'investissement (BNI) ou les Banques régionales d'investissement (BRI). Chacun défend son projet. Mais qu'en est-il de la levée du secret bancaire ? Qu'en est-il des droits des travailleurs — ceux de la banque et les autres — à connaître et contrôler des opérations qui seraient faites en leur nom, sinon pour leurs intérêts ? Socialistes et communistes sont muets là-dessus. Et quand ils parlent, c'est la voix du technocrate que l'on entend. Dans *L'IMPOSTURE MONETAIRE*, les membres de la commission économique du PS li-

vrent crûment leur conception de la « démocratisation » des banques (l'ouvrage n'était destiné, il est vrai, qu'à un public restreint) : « *Au niveau de décisions de crédit individuelles prises par chaque établissement dans le cadre de sa politique générale, il ne saurait être question d'un droit de regard des travailleurs ou de leurs mandataires, que ce soit sous la forme d'un avis consultatif ou d'un droit de veto. (...) Un jugement technique est basé sur une analyse de dossier, et quels que soient les aspects sociaux, on conçoit mal que les décisions puissent être influencées par des considérations syndicales ou politiques émanant des représentants des travailleurs dans l'établissement, ce qui impliquerait, pour le moins, des structures parallèles à tous les niveaux.* » Nos auteurs préconisent par contre les procédures de concertation aux plans régional et local permettant de discuter la politique des banques dans ses grandes lignes. Avec la morgue de hauts managers habitués à commander, ils jugent utile de préciser : « *Nous écartons par contre la notion du contrôle par les assemblées de travailleurs, d'une part, parce que nous marquons notre préférence pour les corps intermédiaires mandatés, d'autre part, parce que le domaine du crédit nous paraît devoir être protégé contre toute tentation de débat public qui permettrait toutes les déviations.* (pages 190 et suivantes) »

Protéger le crédit de tout débat public ou bien, au contraire, imposer la publicité, le débat, le contrôle ; maintenir la concurrence entre réseaux bancaires ou instituer la banque unique après nationalisation du crédit dans sa totalité : le choix est donc bien entre la réédition des nationalisations de 1945, vite digérées par le capitalisme et mises à son service, et une mesure anticapitaliste qui ouvre la voie au renversement total de la propriété bourgeoise et de son pouvoir.

Lier les revendications à la nationalisation

Le plus immédiat, aujourd'hui, pour les travailleurs des banques, c'est la satisfaction de leurs revendications et la garantie du maintien de l'emploi. La nationalisation du crédit doit signifier d'abord un changement social considérable pour les travailleurs, en commençant par les trois

banques nationales. Sans être hostiles à la nationalisation, les travailleurs des banques privées sont en général expectatifs. Le patronat bancaire tente de les manipuler en leur insufflant la crainte pour leur situation future.

Les syndicats ne convaincront pas ces travailleurs en assurant seulement que les avantages acquis seront maintenus, mais en exigeant et imposant sans délai un changement radical à la BNP, au Crédit lyonnais et à la Société générale. A commencer par les trente-cinq heures hebdomadaires !

La nationalisation des banques doit se situer dans le prolongement des revendications, comme la garantie d'un statut nouveau. Elle constitue un levier pour unifier le statut de tous les travailleurs du crédit. Mais il faut commencer par les banques nationales elles-mêmes. Le projet de loi gouvernemental prévoit la « renationalisation » des banques nationales, c'est-à-dire la restitution à l'Etat de la totalité des fonds propres (dans lesquels le capital privé avait été autorisé à pénétrer par Giscard et Barre). C'est faire l'impasse sur un autre aspect de la dénationalisation : le développement de nombreuses filiales qui sont des entreprises privées autour de chaque banque nationale.

La Société générale a mené systématiquement cette politique de filialisation. Elle a transformé nombre de ses propres services en filiales dans le but de diviser le personnel et d'en priver une partie croissante de tout droit et garantie. Les services filialisés sont évidemment les plus rentables. Le cas de la SG 2 est le plus connu. La Société générale de service et de gestion (SG 2) fut créée en 1970 par la Société générale pour développer l'informatique. La SG 2 a étendu son activité à l'étranger, créé ses propres filiales, rétrocédé 40 % de son capital à des groupes privés. La SG 2 emploie cinq mille salariés, la plupart à titre précaire. Elle pratique la surfacturation systématique des travaux effectués pour la Société générale. C'est ainsi que les bénéfices de la banque nationale glissent en douceur vers le secteur privé.

Le cas de la SG 2 n'est pas unique. La Société générale a créé un échec de plusieurs centaines de sociétés. La BNP et le Crédit lyonnais sont à la tête de groupes, et ont créé de nombreuses filiales avec des entreprises privées. La renationalisation des banques nationales passe donc par :

— la clarté et la publicité faite sur la structure des groupes Société générale, BNP, et Crédit lyonnais, etc. Toute possibilité doit être donnée aux syndicats et aux travailleurs pour mener ce travail d'enquête ;

— la nationalisation de l'ensemble des filiales des banques nationales ;

— l'unification du personnel de toutes les sociétés de chaque groupe avec les mêmes droits et garanties ;

— l'éviction des P-DG et du haut encadrement, responsables de la politique des banques nationalisées depuis des années.

Le PS et le PC, la CGT et la CFDT s'accordent pour condamner les « mauvaises » nationalisations de 1945 dans les banques, pour assurer que la nouvelle nationalisation sera différente. Mais les nationalisations ne seront pas transformées par une participation à la gestion (3). Seul le contrôle ouvrier sur les conditions de travail, sur l'embauche, les licenciements et la levée du secret bancaire ouvrent la voie à une nationalisation différente : celle qui jette un pont sur la rive d'une société de transition vers le socialisme.

3. La CGT, par exemple, demande d'urgence que soit mis fin à la discrimination qui la prive d'un administrateur au Crédit lyonnais, où siège déjà la CFDT.

NOUVELLES FORMULES

Rouge

Un hebdomadaire allégé dont le prix de vente modique permettra une diffusion plus large.

Nous voulons faire de cette nouvelle formule de « Rouge » un journal plus lisible par les travailleurs qui s'intéressent à nos propositions d'action, nos campagnes, nos analyses sans pour autant connaître au départ tous les détails de nos orientations politiques générales.

Critique Communiste

Une revue politique qui permette chaque mois d'exposer de façon plus approfondie que dans « Rouge » les analyses de la LCR. D'étudier dans le détail la politique du patronat et du gouvernement Mauroy, de mener des débats avec les autres courants du mouvement ouvrier, de fournir des armes sur des sujets comme les nationalisations, le temps de travail.



Abonnement

Profitez de la campagne d'abonnement d'essai couplé ROUGE-CRITIQUE COMMUNISTE, pour trois mois : 90 FF.

Abonnement séparé pour CRITIQUE COMMUNISTE :
1 an : 100 FF

Abonnement séparé pour ROUGE :
1 an : 230 FF (étranger, 320 FF).

Chèque à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

Nom :
Prénom :
Adresse :

VIENT DE SORTIR

CE QUE PROPOSE LA LCR

NOUS AVONS CHASSE GISCARD POUR QUE CA CHANGE

Comment en finir avec le chômage et la vie chère ?

CE QUE PROPOSE LA LCR
Section française de la IV^e Internationale

Critique Communiste

Revue mensuelle de la LCR
éditée par la société Presse-Edition-Communications
rédaction et administration : 2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil-Sous-Bois, Tél. : 859.00.80
Directeur de la publication : Robert March.
Imprimerie Rotographie à Montreuil.

